

OFFICE DE CONSULTATION PUBLIQUE DE MONTRÉAL

ÉTAIENT PRÉSENTS: M. JEAN BURTON, président
 Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire
 M. JEAN DUHAMEL, commissaire

**PLAN DE DÉVELOPPEMENT DE MONTRÉAL
SÉANCE D'INFORMATION**

PREMIÈRE PARTIE

VOLUME 1

Séance tenue le 3 juin 2013, 19 h
Au Centre Mansfield situé au
2200, rue Mansfield
Montréal

TABLE DES MATIÈRES

SÉANCE DU 3 JUIN 2013

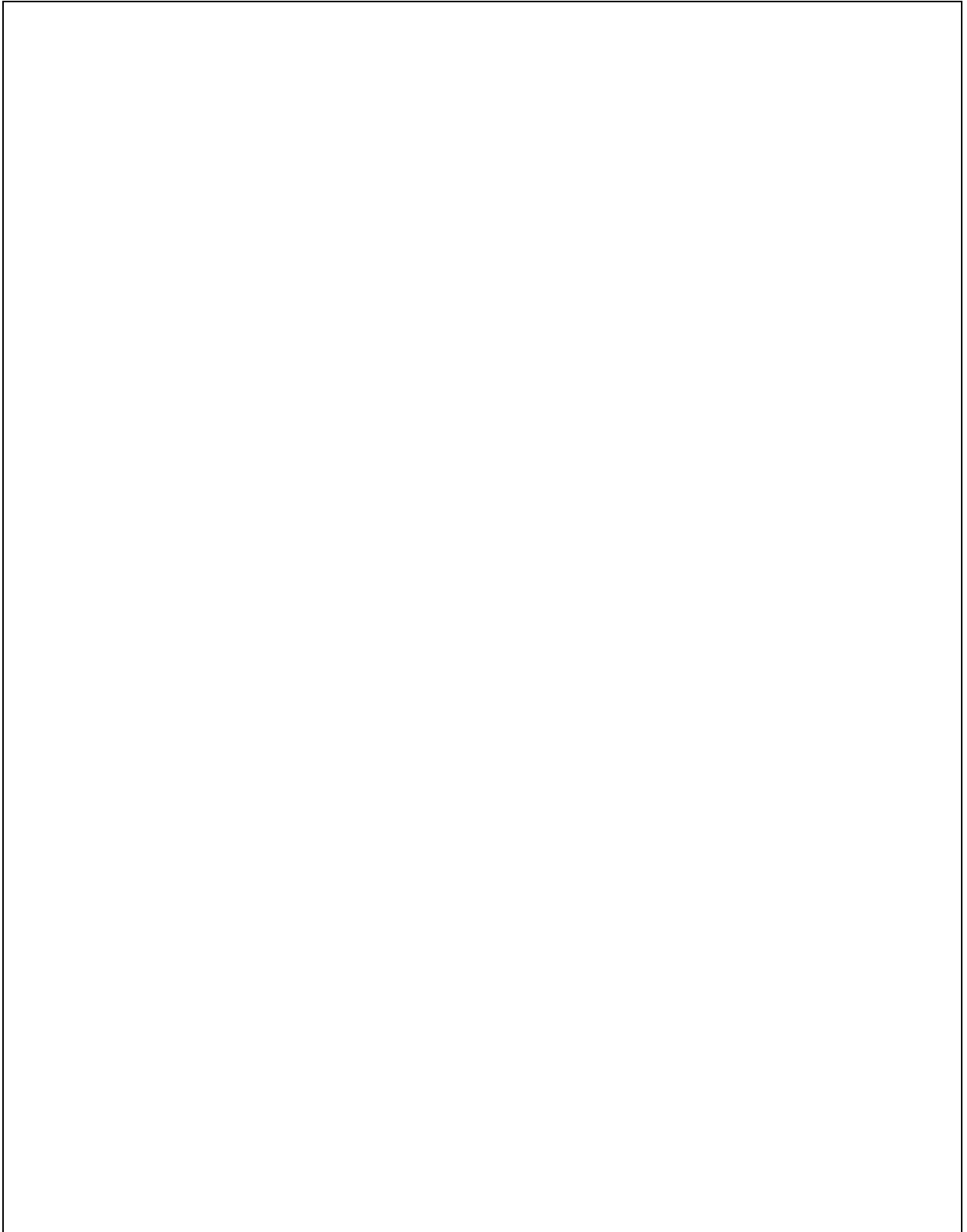
Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM.....	1
Mme ANIK POULIOT, coordonnatrice technique à l'OCPM.....	4
M. JEAN BURTON, président de la Commission.....	7

PRÉSENTATION PAR LA VILLE DE MONTRÉAL:

M.JEAN-MARC BISSONNETTE, chef de division, Développement économique et initiatives stratégiques.....	10
Mme NANCY SHOIRY, directrice de la mise en valeur du territoire.....	15
M. ALAIN DUFORT, directeur général adjoint de l'arrondissement Ville-Marie.....	18
Mme CHANTAL GAGNON, directrice principale du service de la qualité de vie.....	21
Mme DANIELLE CÉCILE, directrice de l'habitation.....	23
M. CLAUDE CARETTE, directeur des transports.....	26
Mme CHANTAL MORISSETTE, directrice du service de l'eau.....	30
M. AGOP EVEREKLIAN, directeur principal du service aux affaires institutionnelles.....	34

PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Patrice-Hans Perrier.....	38
M. Ron Rayside.....	45
M. Robert Hajaly.....	51
M. Dinu Bumbaru.....	56
Mme Talia Dorsey.....	71
Mme Sophie Lanctôt.....	74
Mme Claire Adamson.....	77



Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :

5 Alors, bonsoir à tous. Bienvenue à cette séance d'information du public organisée par l'Office de consultation publique de Montréal dans le cadre du mandat de consultation sur le projet de Plan de développement de Montréal qui a été confié à l'Office par le comité exécutif de la Ville.

10 Mon nom est Louise Roy, je suis présidente de l'OCPM. J'aimerais d'entrée de jeu si vous me le permettez vous présenter mes collègues membres de la commission de l'Office.

15 On va commencer d'abord par Jean Burton, Jean qui sera président de la commission. Jean est docteur en sciences biologiques de l'Université de Montréal. Il possède une vaste expérience dans le domaine de l'environnement et du développement durable en tant que conseiller et planificateur scientifique. Donc, c'est effectivement lui qui assumera la présidence de la commission.

20 À sa gauche, madame Irène Cinq-Mars vient de l'École d'architecture de paysage, la faculté de l'aménagement de l'Université de Montréal où elle était professeure titulaire. Elle a assumé la fonction de vice-rectrice aux études de l'Université de Montréal dans les années 90, puis de doyenne de la faculté d'aménagement de 2000 à 2006.

25 À l'extrême droite de la table, monsieur Alain Duhamel a fait une longue carrière comme journaliste, domaine dans lequel il est toujours actif. Il est détenteur d'un baccalauréat en sciences politiques de l'Université d'Ottawa et diplômé en communication de l'Université St-Paul.

30 À la table de l'Office qui est juste ici, Ginette Thériault agit comme secrétaire de commission, Michel Agnaëff comme conseiller senior, Élise Naud et Stéphanie Wells comme analystes.

Alors, voilà pour l'équipe de l'OCPM qui travaillera sur le dossier du Plan de développement de Montréal.

35 Je voudrais maintenant saluer monsieur Robert Lamontagne. Bonsoir, Monsieur Lamontagne. Monsieur Lamontagne est directeur général de la Ville de Montréal. Il est accompagné de ses collègues de différentes directions qui sont présents ce soir pour faire la présentation du Plan de développement.

40 Et je dois dire au nom de tous mes collègues de l'Office qu'on est très content de vous voir tout le monde. C'est vraiment une première à l'Office. On n'a jamais eu le privilège d'avoir autant de membres de la haute direction de la Ville de Montréal chez nous. Alors, bienvenue et merci d'être là.

45 Un mot sur le processus en général. Comme à l'habitude à l'Office, cette consultation se tient en deux phases. Une première phase qui débute ce soir en est une d'information et d'échanges. Les représentants de la Ville vous exposeront dans quelques instants les grandes lignes du Plan de développement de Montréal.

50 À partir de demain matin débiteront quatre forums thématiques qui se dérouleront les 4, 5, 6 et 12 juin. Durant chacun de ces forums, plusieurs conférenciers et des personnes ressources, spécialistes ou acteurs de différents milieux viendront faire part de leur réflexion sur le plan proposé, les cibles et les stratégies à mettre de l'avant durant les prochaines décennies pour façonner l'avenir de Montréal.

55 À l'occasion des périodes réservées aux échanges, vous êtes invités à poser des questions et à faire part des commentaires sur ce que devraient être les orientations, les stratégies, les cibles à mettre de l'avant.

60 Le forum du 4 juin aborde la question du leadership de Montréal comme métropole et celle du financement du Plan de développement. Les forums suivants portent, le 5 juin, sur les conditions et les moyens de bien vivre dans une ville compacte et sur les enjeux associés au

patrimoine et à la culture. Le 6 juin, sur le développement économique et la gestion des transports des marchandises et enfin le 12 juin, sur l'avenir du capital nature de Montréal et sur l'adaptation aux changements climatiques.

65

Vous pouvez consulter la brochure programme sur le site internet de l'Office ou en version papier à l'arrière de la salle.

70

C'est la première fois que l'Office de consultation publique initie une consultation d'une telle envergure. C'est dû à l'importance même du sujet. Le projet de Plan de développement Montréal traduit la volonté municipale de faire le point sur la vision stratégique qui devrait guider les décisions pour Montréal dans les décennies à venir.

75

Le débat qui s'amorce ce soir est une occasion privilégiée de réfléchir à ce que l'on veut que Montréal devienne, sur quelles forces la Ville devrait miser, sur quels moyens elle devrait tabler pour agir sur ses fragilités. En confiant à l'OCPM le mandat de consulter la population sur ce plan, la Ville de Montréal vous invite à y contribuer. Ce n'est pas tous les jours que nous sommes conviés à réfléchir sur l'avenir de notre métropole. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi de tenir un ensemble de sessions thématiques dans le but de couvrir le plus grand nombre d'enjeux possibles. Les thèmes ont d'ailleurs été sélectionnés après une pré-consultation sur le PDM qui nous a amené à rencontrer une cinquantaine de personnes en provenance de différents milieux.

80

85

Nous sommes convaincus qu'au terme de l'exercice de quatre jours, les Montréalais et les Montréalaises ainsi que les groupes de toutes les appartenances auront eu accès à de l'information de premières mains et qu'ils seront à même de prendre position sur le projet de Plan de développement de Montréal.

90

D'ailleurs, pour rejoindre le plus grand nombre de Montréalais et de Montréalaises possible, l'Office innove avec une initiative web d'envergure. Cette soirée est webdiffusée comme le seront tous les forums à venir. Les présentations et les discussions seront donc largement disponibles.

95 J'en profite d'ailleurs pour saluer les Montréalais et Montréalaises qui ont fait le choix de suivre le forum de ce soir sur internet. D'autres moyens cartographiques de s'informer et d'autres outils de participation à la consultation resteront à la disposition du public durant tout l'été sur le web.

100 J'invite Anik Pouliot, notre coordonnatrice technique à l'Office à venir vous en parler rapidement.

Mme ANIK POULIOT :

105 Bonjour. Alors, pour l'élaboration du volet web de la consultation publique, on avait deux objectifs. Le premier, c'était de faire connaître, informer et faire participer le plus de Montréalais possible en demandant l'aide d'influenceurs branchés, d'organismes qui entretiennent déjà des communautés intéressées par le développement de Montréal sur le web.

110 Pour y arriver, rappelons d'abord que tous les événements de juin sont webdiffusés sur notre site internet, et pendant les séances publiques, nous avons invité des blogueurs, des animateurs de communautés, des gens qui vont relayer l'information et, on l'espère, faire participer leur communauté via les réseaux sociaux. Si vous correspondez à cette description, sachez qu'il est encore possible de se joindre à notre zone web pour les forums des prochains jours.

115 Notre deuxième objectif est de faire participer les Montréalais en ligne aux débats qui sont soulevés par cette consultation. Pour ce faire, on vous propose trois outils, une carte interactive sur le site de l'Office, un questionnaire de consultation publique en ligne et enfin, un nouvel outil lancé aujourd'hui pour nous, mais surtout pour vous, *YOU SAY CITY*. On les prendra un par un.

120 La carte du développement de Montréal sur le site web de l'Office. Vous pouvez voir, on a transposé sur une seule carte tous les éléments cartographiables qui se trouvaient dans le

125

document du Plan de développement de Montréal présenté par la Ville. Il est possible de zoomer sur chacun des éléments pour une vue plus rapprochée. En cliquant sur un élément, on fait apparaître une bulle qui contient les interventions proposées par le Plan, des images, des liens externes pour en apprendre plus sur chacun des projets.

130

Il est possible d'agrandir la carte pour naviguer en plein écran. On peut alors voir tous les projets au moyen de la liste dans la barre de gauche. Vous pouvez aussi accéder aux documents du Plan à partir de la page de la carte et en dessous de la carte, on a listé toutes les propositions du plan d'action, même celles qui ne pouvaient pas être cartographiées, la liste des catégories respecte l'ordre du document de présentation du Plan.

135

Au bas de la page, vous allez voir, on peut télécharger le fichier KML, se l'approprier, les données de la carte en format ouvert. Un citoyen pourrait par exemple importer la carte dans *Google Earth* à la maison, y ajouter des informations et s'en servir pour illustrer son mémoire. C'est tout pour la carte.

140

Ensuite, on a un questionnaire en ligne. C'est un outil qu'on connaît tous, il ne m'apparaît pas nécessaire de donner plus d'explication si ce n'est que de vous dire que vous pourrez le trouver à l'adresse ocpm.qc.ca/questionnaire-pdm. À la fin de ce questionnaire, on vous proposera de vous transporter dans *YOU SAY CITY*.

145

Cette nouvelle plateforme de consultation publique en ligne développée à Montréal nous permet de représenter les projets urbains dans un outil gratuit, facile d'utilisation pour les citoyens. Nous y avons intégré tous les projets urbains du centre-ville, hors du centre-ville ainsi que les projets urbains à portée locale décrits au Plan de développement de Montréal. Nous invitons maintenant la population à utiliser cet outil pour donner son opinion sur ces projets.

150

Les commentaires et les opinions recueillis dans *YOU SAY CITY* seront pris en compte par les commissaires de l'Office dans le cadre de la consultation publique en cours.

155 *YOU SAY CITY*, c'est de la visualisation en 3D dans une carte interactive. L'utilisateur pour regarder à son rythme tous les angles des projets, leur mise en contexte dans la ville. Cette plateforme permet de partager, de discuter, de créer. Il est possible d'y ajouter du contenu, des liens, des images, des modèles 3D.

160 Juste avant de terminer, si vous voulez bien jeter un œil vers la régie, je veux vous présenter Jimmy Paquet-Cormier de l'Office. Il a coordonné un long travail pour en arriver à vous proposer deux outils de cartographie pour l'OCPM. Et Pierre Bauderau, le créateur de *YOU SAY CITY* qui est lancé en primeur pour nous aujourd'hui.

165 À la pause, ces deux hommes talentueux vous attendront dans le foyer à l'extérieur de la salle pour vous faire découvrir les deux outils. Vous pourrez voir des petites démonstrations, poser vos questions. C'est maintenant à vous de vous les approprier.

Merci, Louise.

170 **Mme LOUISE ROY, présidente de l'OCPM :**

175 Merci, Anik. Donc, un mot sur la suite des choses. À compter du 4 septembre prochain débutera la deuxième phase de la consultation, celle qui vous permettra de faire valoir devant la Commission vos opinions, vos recommandations. Vous pourrez le faire comme à l'habitude par le biais de mémoire ou de présentation orale. Tous les détails relatifs à l'inscription sont disponibles sur le site internet de l'Office. Par la suite, la Commission entreprendra de rédiger son rapport de consultation qui sera remis par l'Office aux nouveaux élus en novembre prochain.

180 C'est donc une vaste entreprise que nous amorçons ce soir. Le Plan de Montréal n'en mérite pas moins. Je cède maintenant la parole à Jean Burton qui présidera la séance de ce soir.

185 **M. JEAN BURTON, président :**

Bonsoir. Je débute cette séance en vous rappelant qu'elle va se dérouler en français. Cependant, les gens qui souhaitent s'exprimer en anglais pourront le faire lorsqu'ils s'adressent à la Commission.

190

This meeting will be conducted in French, but anyone who wishes to address the Commission or ask questions in English may do so.

195

En complément au mot de la présidente, madame Louise Roy, j'ajouterais que la deuxième étape de la consultation, celle de l'audition des opinions, mémoires ou points de vue, débutera après la période estivale, le 4 septembre comme elle l'a mentionné. Cependant, j'aimerais vous rappeler une date clé. Vous devez aviser l'Office de votre intention de faire une présentation orale ou de présenter un mémoire au plus tard, et je souligne et j'insiste sur le «au plus tard» le 29 août 2013 afin de nous permettre de préparer un calendrier d'audition. Il est important d'acheminer vos textes, donc, au plus tard à cette date. Cela permettra à la Commission de les lire avant leur présentation et de se préparer à des échanges productifs. L'audition des mémoires se fera au bureau de l'Office au 1550, rue Metcalfe, 14^e étage.

200

205

Cependant, nous vous encourageons fortement à ne pas attendre la date limite pour déposer vos mémoires et à cet effet, vous pourrez le faire dès le 13 juin sur le site de l'Office. Donc, n'hésitez pas à nous signifier votre intention de déposer un mémoire, que ce soit une présentation orale ou écrite, de façon à ce que nous puissions planifier à l'avance l'organisation des sessions. Donc, la première date où vous pourrez vous inscrire, c'est le 13 juin.

210

Maintenant, en ce qui a trait au déroulement de la séance d'information de ce soir, des représentants de la Ville de Montréal effectueront une présentation d'un maximum de 50 minutes sur le projet de Plan de développement de Montréal. Monsieur Jean-Marie Bissonnette présentera chacune des personnes qui interviendront durant cette période.

215

Par la suite, nous prendrons une courte pause au cours de laquelle les gens qui désirent poser des questions sont invités à s'inscrire au registre à la table d'accueil située à

l'extérieur de la salle. Au retour de la pause, je vous inviterai selon l'ordre d'inscription au registre à prendre place à la table là devant pour poser vos questions.

220 Dans un premier temps, vous aurez droit à deux questions par intervention. Je vous demanderais de limiter au minimum les préambules sauf si cela est indispensable pour comprendre votre question ou vos questions. En procédant de cette manière, nous permettrons au plus grand nombre possible de personnes de s'informer sur le Plan de développement de Montréal.

225 Le registre restera ouvert jusque vers 21 heures 30, vous aurons donc la possibilité de vous réinscrire si vous souhaitez revenir à la table poser des questions.

230 Nous sommes ici pour vous accompagner dans une démarche d'information. C'est une procédure qui ne se veut pas trop formelle même si elle comporte certaines règles dont l'objectif est d'assurer un bon fonctionnement de la séance dans le respect de tous et de toutes.

235 Les questions seront toujours adressées à la présidence. Toutes les réponses fournies par la Ville de Montréal doivent aussi m'être adressées. Il n'y aura donc pas d'échanges directs entre le public et les représentants municipaux dans le but, vous aurez compris, de mettre l'accent sur la recherche d'information et d'éviter les débats.

240 Les personnes ressources de la Ville de Montréal sont là, donc, prêtes à nous faire leur présentation. Le but est d'apporter le maximum d'informations pour faciliter une connaissance la plus fine possible du projet de développement de Montréal et une plus grande compréhension de ses tenants et aboutissants.

La Commission sera surtout en mode écoute, mais elle peut intervenir à l'occasion pour obtenir de l'information supplémentaire ou certaines clarifications.

245 Si une réponse ne peut être donnée par la Ville de Montréal au cours de la séance de ce soir, nous avons prévu trois modes possibles de trouver des réponses ou de fournir des réponses et même de poser des questions.

250 Normalement selon le temps qui nous est imparti, nous allons suivre la liste, donc, des inscrits, mais si à la fin il restait encore des personnes qui vers 22 heures 30 n'ont pas encore pu s'exprimer, vous pourrez le faire de trois façons possibles, par internet en allant sur le site de l'OCPM, donc, à l'adresse pdm@ocpm.qc.ca. Donc, il est possible de poser une question par voie électronique, pdm@ocpm.qc.ca dès demain. Donc, ce sera ouvert et disponible
255 demain. Vous pouvez aussi le faire par écrit, vous avez sur vos tables des blocs-notes. Donc, vous pouvez poser votre question par écrit et remettre la question à la table d'accueil. Et troisième possibilité, si c'est une question qui porte sur une des thèmes qui seront abordés à partir de demain, 4, 5, 6 et 12 juin, si vous y êtes inscrit, vous pourrez la poser alors, sinon vous pouvez la rédiger et la Commission la posera en votre nom.

260 Donc, même s'il y a beaucoup de gens qui s'inscrivent ce soir et que le temps s'écoule et qu'on n'a pas le temps, donc, de passer tous ceux qui auraient souhaité s'exprimer, vous pourrez quand même acheminer vos questions à la Commission et nous ferons le relai avec la Ville de Montréal qui répondra à ces questions par écrit et les réponses seront mises sur le site internet de l'Office.

265 Comme on l'a dit, la séance de ce soir est webdiffusée tout comme le seront les forums thématiques des 4, 5, 6 et 12 juin. Aussi, tout ce qui sera dit au cours de ces audiences sera enregistré et transcrit. Les transcriptions feront partie du dossier de documentation qui est disponible à la fois sur le site internet de l'Office et à son bureau.

270 En terminant, j'ai pour tâche principale de favoriser la participation de tous et de permettre à chacun de bien se renseigner sur le Plan de développement de Montréal. Pour y arriver, un climat serein et courtois sera nécessaire. En terminant, je vous demanderais de bien vouloir éteindre vos téléphones cellulaires, s'il vous plaît. Donc, par respect pour tout le
275 monde, rien de pire qu'une belle sonnerie en plein milieu d'une présentation.

Merci et bonne soirée. Sur ce, les présentations de la Ville. Monsieur Bissonnette.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

280 Merci. Merci, Monsieur le président. Je vais d'emblée vous corriger. Mon nom n'est pas Jean-Marie, mais bien Jean-Marc.

 Alors, merci d'être là ce soir. Mon nom, c'est Jean-Marc Bissonnette. Je suis chef de division à la Ville de Montréal, Développement économique et initiatives stratégiques. Alors, 285 merci d'être là. Mon rôle ce soir sera très simple. Je vais être animateur, donc, je vais faire le lien entre chacune des parties.

 Donc, tour à tour, six directeurs de la ville viendront vous présenter les quatre grandes priorités du Plan de développement de Montréal. Nous allons débiter la présentation par une 290 courte vidéo que je vais demander de débiter tout de suite. Ça va vous donner une idée.

VISIONNEMENT DU VIDÉO

 Alors, après cette entrée en matière, je demanderais à monsieur Robert Lamontagne, 295 directeur général de la Ville de Montréal, à venir vous faire une courte introduction.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

 Madame la présidente, Monsieur le président, membres de la commission, chers 300 participants et à tout ceux qui nous écoutent, bonsoir. Je suis très heureux d'être avec vous ce soir entouré de mon équipe de gestion avec qui je travaille au quotidien à livrer les services aux Montréalais et à assurer le développement de la métropole. Je ne peux pas vous les présenter un à un, mais vous aurez l'occasion d'en rencontrer quelques-uns tout à l'heure en cours de présentation.

305

Cette équipe cumule une diversité d'expertises de premier plan. Elle partage aussi avec moi des valeurs de gestion qui me sont chères, l'engagement envers les citoyens, le travail d'équipe, l'intégrité, la volonté de faire bouger les choses et d'optimiser nos actions.

310 Si nous sommes aussi nombreux à ce seul événement ce soir, c'est que le projet de Plan de développement de Montréal l'impose, l'impose par sa portée stratégique et l'impose par son caractère intégré qui exige de tous de travailler dans le même sens.

315 Au cours des prochains jours grâce aux processus d'échanges mis en place par l'Office de consultation publique, que d'ailleurs je remercie pour l'organisation de cet événement, nous pourrons établir ensemble nos objectifs et nos priorités de développement et déterminer le cadre de partenariat qui sera nécessaire pour les concrétiser.

320 Je peux vous assurer que nous allons suivre ces échanges avec le plus vif intérêt dans un esprit d'ouverture et de dialogue car tel que l'indique son titre, *Demain Montréal, document de discussion*, le projet de Plan de développement de Montréal sur lequel porte la consultation n'a rien de définitif et ne prétend pas avoir toutes les solutions. Il doit être vu comme une base de travail, comme un outil évolutif qui va s'incarner à toutes les échelles de la vie municipale et dans toutes les sphères d'activités et ce, autant par les actions menées par la Ville que par la

325 contribution de tous les acteurs de la vie montréalaise.

330 Et ces acteurs dont vous faites partie sont nombreux, qu'on pense aux gouvernements avec qui nous établissons des ententes pour financer les différents programmes allant des infrastructures à l'aide aux populations vulnérables et dont plusieurs d'ailleurs supportent les politiques gouvernementales, pensons aux institutions et aux entreprises grandes ou petites qui font littéralement tourner l'économie montréalaise, pensons aux groupes sociocommunautaires avec qui nous travaillons sur une multitude de projets pour la collectivité, pensons aux créateurs, aux chercheurs, aux entrepreneurs et pensons enfin aussi et surtout

335 aux citoyens issus de toutes les communautés.

La vision intégrée que nous proposons constitue une première. Elle s'inscrit dans l'obligation qu'a la Ville d'élaborer un plan couvrant l'ensemble de ces champs de compétences en vertu de la Charte de Montréal, en quelque sorte la loi qui la régit.

340 La planification du territoire de la métropole se fait à plusieurs échelles, le gouvernement, la CMM, la Ville par le biais de la ville-centre et de ses arrondissements. Chacun de ces paliers d'intervention est responsable de ses outils de planification et ceux-ci doivent s'harmoniser entre eux en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme.

345 Bien que prévu par la Charte, le Plan de développement n'aura pas de portée réglementaire. Il s'inscrit toutefois dans l'esprit des orientations du gouvernement du Québec relatives à la grande région de Montréal et du Plan métropolitain d'aménagement et de développement de la communauté métropolitaine de Montréal adopté l'an dernier.

350 Notre objectif est donc double. Primo, d'assurer la plus grande cohérence possible entre le Plan de développement et les politiques gouvernementales ainsi que ce qu'on appelle dans notre jargon, le PMAD, le Plan métropolitain d'aménagement et de développement. Et secundo, d'assurer la plus grande cohérence possible entre les outils de mises en œuvre du plan que sont nos politiques, nos programmes et nos mécanismes de gestion.

355 Ainsi ce plan fournira un cadre de référence pour la révision du schéma d'aménagement de l'agglomération de Montréal et du Plan d'urbanisme. De plus, sa mise en œuvre s'arrimera à celle de la stratégie pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires du gouvernement du Québec que nous sommes en train de négocier avec ce dernier.

360 L'élaboration du projet du Plan de développement nous a offert l'occasion de mettre en commun les lignes de force des différents plans et politiques municipaux adoptés au cours des dernières années qui ont fait largement consensus au sein de la communauté montréalaise que ce soit dans le domaine du transport, du développement durable, de l'habitation, du patrimoine pour ne nommer que ceux-là. Elle s'inscrit aussi dans une perspective de

365

planification stratégique basée sur nos forces et nos atouts et sur ce qu'on doit améliorer pour relever les défis majeurs auxquels nous sommes confrontés pour améliorer le cadre de vie des Montréalais et assurer notre croissance.

370 Des défis en matière d'économie, d'environnement, de démographie, mais aussi des défis liés au vieillissement de nos infrastructures et de notre cadre-bâti. Et bien sûr les défis d'une métropole qui doit prendre sa place tant à l'échelle nationale qu'internationale pour accroître son attractivité et sa richesse collective.

375 Ces défis interpellent tous les services municipaux et tous les arrondissements et la Ville doit agir au premier chef pour les relever, mais ils interpellent également tous nos partenaires car nous ne pouvons agir seul. Montréal a besoin de nous tous, d'où l'importance de s'entendre sur les priorités d'action et les moyens de mise en œuvre.

380 Notre défi collectif, c'est de reconstruire Montréal sur elle-même selon les principes du développement durable pour les citoyens actuels, mais aussi pour les générations à venir. La vision proposée dans le projet de Plan consiste à aménager le territoire pour faire de Montréal une ville où il fait bon vivre et grandir, travailler et étudier.

385 Cette vision s'appuie sur un ensemble de principes et d'orientation qui émaillent l'ensemble du plan. Elle a fait l'objet d'un important exercice de concertation tenu sous le signe de la convivialité auprès de plus d'un millier de personnes en 2012. Cet exercice que l'on a appelé *Démarche de contribution publique* comportait trois volets. Un forum de partenaires qui a réuni une centaine d'experts et de représentants d'organismes œuvrant dans
390 différents domaines, un forum de discussion en ligne qui a récolté plus de 200 interventions citoyennes et enfin, la tenue de 18 assemblées, les soirées *Demain Montréal*, organisées en collaboration avec les arrondissements auxquels près de 1 000 Montréalais ont participé.

395 Ces échanges ont confirmé une acceptation généralisée de la vision proposée en plus de mettre en lumière les enjeux locaux d'aménagement et de développement. Il en ressort de

nombreuses pistes d'intervention pour améliorer la qualité de vie dans les quartiers de Montréal. Pour vous en donner un aperçu, voici quelques extraits vidéo.

VISIONNEMENT DU VIDÉO

400 Alors, beaucoup d'idées, comme vous le voyez, les échanges dans les arrondissements ont été des plus constructifs et je tiens à souligner la collaboration des collègues en arrondissement à l'exercice.

405 Je tiens aussi à remercier tous les citoyens qui ont investi leur temps pour partager leur vision, leurs préoccupations et leurs aspirations.

 Le document a été modifié à la suite de cette démarche. Les changements les plus importants concernent la section *Mise en œuvre* qui a été remplacée par un plan d'action municipale quinquennale intitulé *Agir sur la ville*.

410 Par le plan d'action *Agir sur la ville*, nous avons traduit dans le temps et sur le territoire les orientations du plan de développement par des actions concrètes et réalisables. Elles se répartissent en quatre grandes priorités : Renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole, améliorer la qualité de vie des collectivités dans les quartiers, accroître l'utilisation
415 du transport collectif et actif et enfin, moderniser les infrastructures et investir dans la qualité du domaine public.

 Ce plan d'action propose des interventions ciblées dans différents secteurs à différentes échelles et dans différents domaines. Nous avons voulu lui donner la dimension du
420 réalisme en l'associant au cadre financier de la ville, mais aussi et surtout la dimension des moyens à développer pour assurer en partenariat avec tous les intervenants la mise en œuvre de sa pleine vision. Ainsi ses actions guident la préparation des programmes triennaux d'immobilisation et les budgets de fonctionnement de la ville, mais aussi la préparation de ses plans financiers à long terme dans l'optique de développer de nouveaux moyens financiers de
425 réalisation.

Comme je le disais, tout ça est évolutif et constitue une base de discussion à laquelle nous vous convions. Toutefois, il faut souligner que parmi ces priorités, la première, le renforcement du leadership de Montréal est fondamental. En fait, c'est la condition essentielle à la concrétisation de toutes les autres car c'est avec une métropole économique et culturelle forte, innovante, performante qui rayonne tant ici qu'à l'étranger qu'on va attirer et retenir au plus grand bénéfice de tous les Montréalais et de tout le Québec non seulement les talents et les entreprises, mais aussi les résidents et créer la richesse nécessaire à l'atteinte de nos objectifs.

Je laisse maintenant à mes collègues des différentes directions le soin de vous présenter les grandes lignes du plan d'action dans leur champ d'expertise respectif. Je vous reviendrai en fin de soirée pour... ou plutôt bientôt pour conclure en fin de présentation.

Merci.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

Merci, Monsieur Lamontagne. Alors, ce qu'il faut retenir de votre présentation, c'est que vous nous avez parlé d'une vision intégrée de développement et d'un projet de plan qui se veut un projet mobilisateur.

Maintenant, j'inviterais madame Nancy Shoiry, directrice de la mise en valeur du territoire et qui est responsable avec son équipe de l'élaboration du Plan, ainsi que monsieur Alain Dufort, directeur général adjoint de l'arrondissement Ville-Marie, à venir vous parler d'une première priorité, alors, *Renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole.*

Madame. Monsieur.

Mme NANCY SHOIRY :

455 Bonsoir. Alors, tel que mentionné par monsieur Lamontagne, la première action, renforcer le leadership de Montréal à titre de métropole est fondamental. Notre plan de développement soutient un leadership collectif, de confiance et de reconnaissance de toutes nos actions.

460 Lors de notre démarche de concertation en amont, vous avez été nombreux à signifier votre accord aux principes énoncés dans la vision du Plan de développement de Montréal. Vous avez été aussi plusieurs à poser la question sur quels sont les moyens dont dispose la Ville pour réaliser cette vision qualifiée d'ambitieuse.

465 La mise en œuvre de la vision du Plan de développement nous préoccupe tous. Comment agir sur la ville? Et comment financer nos ambitions? La démarche proposée par l'OCPM prévoit demain une journée consacrée au thème du leadership et du cadre financier. Pour nous, ce sera une belle occasion d'échanger et d'enrichir le projet du Plan de développement et notre plan d'action.

470 Les métropoles qui se démarquent quant à la qualité et l'attractivité de leur territoire sont celles qui ont su mettre à profit leur créativité et leurs atouts pour se transformer. Montréal est une de ces villes dont les qualités intrinsèques permettent une telle transformation. Sa désignation comme Ville Unesco de design témoigne du potentiel de son territoire et de sa capacité à innover.

475 Montréal a trois pôles principaux économiques, soit le centre qui regroupe 500 000 emplois et les pôles de l'ouest et de l'est qui totalisent 450 000 emplois principalement axés dans les secteurs de pointe et manufacturiers. Il y a aussi un très grand nombre d'emplois qui se retrouvent hors de ces trois pôles. Notre plan de développement de Montréal indique qu'il faut diversifier et intensifier ces pôles d'emploi. Comme municipalité, nous avons des leviers pour mettre de l'avant des conditions favorables au développement de ces pôles.

480

485 Les outils fonciers et les mesures fiscales sont d'une importance majeure, mais trop peu développés et trop peu en lien avec l'urbanisme opérationnel. Notre plan de développement propose de faire l'adéquation des politiques foncières et fiscales avec les objectifs de la planification urbaine.

490 Qu'est-ce qu'un projet urbain intégré? Notre plan de développement propose de concentrer nos efforts et nos investissements dans les secteurs stratégiques, les secteurs prioritaires qu'on qualifie de projets urbains intégrés. Souvent à l'intérieur de ces projets urbains, il y a un grand projet qui sert de levier pour agir sur la Ville et nous donne l'occasion de remodeler de grands morceaux de territoire. Il faut voir les grands projets non de façon isolée, mais avec tout le potentiel qu'il présente pour les secteurs dans lesquels il s'insère.

495 Quand on parle de projets, de grands projets, on pense aux deux hôpitaux, on pense au campus universitaire d'Outremont qui ensemble représentent des investissements de plus de 10 G\$. Ces projets contribuent au dynamisme et représentent des opportunités d'affaires. Le plus important, c'est qu'ils servent d'ancrage à la requalification des secteurs.

500 La Ville n'est pas maître d'ouvrage de ces grands projets, mais en identifiant le secteur dans lequel ils se retrouvent comme prioritaires, la Ville veut devenir un partenaire actif en planifiant, en investissant davantage sur le domaine public et en offrant des mesures fiscales adaptées.

505 Le Plan de développement de Montréal identifie donc des secteurs prioritaires d'intervention afin d'optimiser toutes nos actions municipales et celles de nos partenaires. Le Plan de développement de Montréal recommande non seulement de mettre en œuvre ou d'adopter des planifications détaillées pour ces secteurs, mais d'y établir des stratégies financières et foncières.

510 Faute de temps, je ne peux vous présenter tous ces secteurs en détail, mais vous pourrez les consulter dans nos documents. Je peux en nommer quelques-uns. Le Quartier des spectacles qui est en voie de réalisation, le CHUM et les abords de l'autoroute Ville-Marie,

515 le CUSM, le site Outremont et ses abords, le pôle Maisonneuve avec l'Espace pour la vie et les installations olympiques.

Le plan de développement identifie aussi des secteurs à portée locale qui sont en planification ou en réalisation où il faut intervenir. Par exemple, le campus Saint-Laurent et
520 l'Éco-campus Hubert-Reeves. Bon, j'en ai plusieurs à nommer, je ne les nommerai pas tous, le Quartier de la gare, et bien entendu le secteur Gadbois-St-Paul avec le projet Turcot.

525 Finalement en turquoise, le plan de développement identifie les secteurs où nous amorçons une planification qui nous permettra d'agir dans un horizon de 10 à 15 ans. Mentionnons par exemple le Havre et le secteur de l'autoroute Bonaventure et du pont Champlain, le secteur de l'Assomption et du port, le secteur Namur-De-la-Savane.

530 En somme, cette approche territoriale permet d'encadrer les décisions futures d'investissement, d'optimiser nos actions dans des secteurs ciblés et de reconstruire notre ville tout en assurant de conserver ses atouts dont particulièrement les atouts du centre-ville. Et je laisse la parole à mon collègue, Alain Dufort. Merci.

M. ALAIN DUFORT :

535 Merci, Nancy. Le leadership de Montréal passe, vous en conviendrez avec moi, inévitablement par un centre-ville fort qui pour se développer peut s'appuyer sur plusieurs forces. Parmi ces forces, on retrouve évidemment que le centre-ville abrite un milieu d'affaires actif et dynamique avec 16 000 places d'affaires, soit 27% des emplois de Montréal et accueille 500 000 visiteurs quotidiennement.

540 Le centre-ville attire de nombreux touristes avec son patrimoine, sa ville souterraine qui crée toujours un point d'intérêt pour les visiteurs, les parcs Jean-Drapeau et du mont Royal et ses 22 musées. Il offre également une expérience de plusieurs festivals et de huit rues piétonnes dont la désormais célèbre rue Ste-Catherine - l'image des boules roses a fait le tour
545 du monde.

Il regroupe de nombreuses institutions de savoir et plusieurs grands hôpitaux dont bientôt le CHUM et une dernière donnée qui est primordiale et je pense qui distingue réellement le centre-ville de Montréal, on retrouve dans Ville-Marie 84 000 résidents, ce qui en fait l'un des centres-villes les plus habités en Amérique du Nord.

550

Le leadership du centre-ville est souvent associé au *boum* immobilier que nous connaissons depuis quelques années. De 2007 à 2012, 61 projets immobiliers ont été réalisés dans Ville-Marie. Ces projets représentent au total plus de 4 000 nouvelles unités de logements résidentiels.

555

Mais les nouvelles sont encore meilleures puisqu'en 2013, 65 projets sont en chantier et pas les moindres. On parle du CHUM, les tours Avenue du Canadien, la tour Altitude, pour ne nommer que ceux-là. De plus, en date du 31 mai, il y a dans Ville-Marie seulement 93 nouveaux projets qui ont soit été autorisés ou qui sont à l'étude. Je pense que d'un point de vue économique, c'est de très bonnes nouvelles.

560

Conscient de l'importance du développement immobilier, l'arrondissement a élaboré il y a un peu plus d'un an un levier puissant pour supporter la croissance du centre-ville, le cadre de révision des hauteurs et densité. L'objectif de ces modifications qui font maintenant partie intégrante du Plan d'urbanisme de la ville est d'accélérer le développement des terrains vacants, de diminuer le recours à des dérogations ponctuelles et de favoriser l'arrivée de nouveaux résidents et tout ça dans le respect du patrimoine.

565

Le Plan a donc été modifié sur deux aspects importants, soit augmenter les hauteurs et densité dans certains secteurs du centre des affaires et à son pourtour conformément à la volonté exprimée dans le Plan de transport et réduire les hauteurs notamment aux abords du Vieux-Montréal et sur le flanc sud du mont Royal pour préserver les atouts patrimoniaux existants et certaines vues essentielles.

570

Dans la suite logique de cette planification, nous avons modernisé notre règlement d'urbanisme afin qu'il corresponde davantage aux nouvelles tendances en matière

575

d'aménagement urbain et de développement durable. Cela nous permet entre autres d'offrir un outil réglementaire amélioré plus convivial et plus compréhensible et de simplifier les processus d'émission des permis et d'approbation de projets.

580

Au cours des dernières années, en plus de participer aux rencontres de *Demain Montréal* où nos citoyens ont été nombreux à s'exprimer, l'arrondissement a aussi élaboré trois programmes particuliers d'urbanisme, celui des Grands Jardins dans l'ouest, celui Quartier Ste-Marie aux limites est de l'arrondissement et plus récemment celui du Quartier Latin, un secteur emblématique de Montréal qui fait maintenant partie du Quartier des spectacles. Ces planifications urbaines nous seront très utiles pour orienter nos décisions d'investissement dans les années à venir.

585

Faire preuve de leadership, c'est également consulter les partenaires et les citoyens. D'ailleurs, toutes ces consultations en amont facilitent évidemment grandement le passage des projets à l'Office de consultation publique. Non seulement nous travaillons avec les intervenants du milieu en amont, mais nous poursuivons ce partenariat lorsque vient le temps de passer en mode réalisation ce qui nous permet réellement de réaliser de meilleurs projets.

590

Ce sera d'ailleurs le cas dans le cadre du PPU du Quartier des spectacles, pôle du Quartier Latin qui vient tout juste d'être adopté par le conseil municipal. Nous débuterons bientôt le travail avec les partenaires et les citoyens, notre objectif étant de réaliser une grande part du plan pour 2017.

595

En terminant, il ne faudrait surtout pas perdre de vue que pour assurer le leadership à Montréal, il faut continuer à améliorer les services de proximité comme le déneigement, la propreté, l'amélioration des infrastructures des parcs tout en tenant compte d'enjeux importants tels que l'accessibilité universelle, le logement social ou l'itinérance.

600

Nous composons avec un milieu d'affaires dynamique, avec de nombreux organismes communautaires et culturels et avec des citoyens qui sont très engagés. En tout temps, notre objectif est d'améliorer la qualité de vie pour les citoyens, pour les commerçants, les

605

travailleurs et les visiteurs du centre-ville. Voilà un défi qui est excessivement stimulant pour toute notre équipe.

610

Merci.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

615 Alors, merci Madame Shoiry, Monsieur Dufort. Donc, à retenir de cette priorité, le rôle
moteur que doit jouer Montréal à titre de métropole et favoriser l'approche par projets urbains
intégrés.

620 *Améliorer la qualité de vie des collectivités dans les quartiers.* Alors, nous allons
écouter madame Chantal Gagnon, directrice principale du service de la qualité de vie, et
madame Danielle Cécile, directrice de l'habitation, nous parler de cette priorité.
Mesdames.

Mme CHANTAL GAGNON :

625 Merci, Jean-Marc. Bonsoir tout le monde. Alors, pour assurer la qualité de vie dans
nos quartiers, une chose est certaine, c'est qu'il faut leur conserver une échelle humaine et
conviviale.

630 Montréal est une ville dont la très grande majorité du territoire est déjà construite. Dans
ce contexte, nous avons des objectifs particuliers à atteindre, entre autres reconnaître nos
acquis, leurs qualités, et veiller à leur maintien. C'est autant parler du patrimoine, mais pas
que du patrimoine bâti, du patrimoine en général y compris le patrimoine naturel qu'on oublie
souvent.

635 Il faut aussi saisir les occasions d'améliorer la qualité de vie dans les quartiers et les
doter d'une offre qui est diversifiée, qui est accessible et qui est sécuritaire. Il faut offrir un
environnement favorable à la diversité sociale et démographique ainsi qu'à la santé par
l'activité physique entre autres choses.

640 Favoriser une approche territoriale intégrée, c'est un objectif qu'il faut qu'on poursuive
dans les prochaines années; en particulier pour nous à la Ville de Montréal, on travaille fort à
faire converger nos différents programmes municipaux tels que les programmes de

645 revitalisation urbaine intégrée, les Quartier 21, les quartiers verts, quartiers culturels, promenades urbaines, et j'en passe. Tout ça dans un même quartier et en même temps, on va travailler très fort à intégrer nos actions.

650 Afin d'améliorer la qualité de vie de quartier et à favoriser le maintien des familles en ville, il faut bonifier les équipements collectifs sur notre territoire et assurer la connectivité entre les différents réseaux d'équipements. Il faut aussi assurer une offre adéquate des équipements collectifs à proximité des lieux de résidences. Développer la pratique des activités physiques et sportives en favorisant l'accès à des plateaux sportifs et à des services de qualité au grand public et aux athlètes. Il poursuivre le développement et la consolidation de notre réseau de bibliothèques et des lieux de diffusion culturelle entre autres.

655 Mettre en valeur certains immeubles patrimoniaux et plusieurs bâtiments culturels font partie de nos priorités. Améliorer la qualité de l'environnement en général et favoriser une meilleure gestion de nos ressources tel que nous le ferons avec le compostage dans les prochaines années sont certainement des pistes que nous allons poursuivre.

660 Montréal doit consentir des efforts soutenus pour le verdissement de son territoire et le rapprochement du citoyen avec la nature. Pour ce faire, Montréal augmentera l'indice de canopée de 20% à 25% d'ici 2025 en plantant 300 000 arbres autant sur le domaine public que sur le domaine privé.

665 Nous allons favoriser les actions qui visent la récupération des usages reliés à l'eau, nous allons protéger les milieux naturels d'intérêt et développer une agriculture urbaine intégrée à notre communauté.

670 Augmenter la superficie des espaces verts dans les quartiers est certainement un objectif qu'on partage tous. Mettre en valeur et animer les lieux publics et aménager des promenades urbaines qui vont les relier est certainement d'un intérêt pour chacun de nous ici dans la salle.

675

Il est nécessaire de favoriser la mixité et la cohabitation des usages dans les quartiers et de travailler de façon intégrée dans les secteurs de Montréal qui en ont le plus besoin. Et pour ce faire, il faut s'appuyer sur la stratégie pour assurer l'occupation, la vitalité des territoires ainsi que sur le plan d'action pour la solidarité et l'inclusion sociale du gouvernement du Québec.

680

Pour ce faire, il faut aussi mettre en place un programme de revitalisation des secteurs défavorisés portant sur le logement, les équipements collectifs, l'aménagement des parcs, les conditions sociales, l'accès à l'emploi, la persévérance scolaire, l'intégration des communautés immigrantes, la réinsertion sociale des personnes marginalisées, la concertation locale et la mobilisation des collectivités, rien de moins.

685

J'invite maintenant ma collègue Danielle Cécile qui va vous entretenir de la question de l'habitation à Montréal.

Merci.

690

Mme DANIELLE CÉCILE :

695

Bonsoir. Alors, en habitation, la vision portée par le Plan de développement de Montréal nous amènera à intervenir afin que Montréal s'affirme comme ville inclusive, je devrais dire, continue de s'affirmer comme ville inclusive, renforce son équilibre social, économique et démographique et évolue de façon responsable au plan environnemental.

700

À cet effet, nous souhaitons premièrement aménager de nouveaux quartiers pour les familles d'aujourd'hui et pour celles de demain. Nous constatons que le Plan de développement de Montréal identifie un grand potentiel de développement dont plusieurs grands sites accessibles à court terme. Nous constatons aussi que le marché de la construction est peu intéressé par les produits destinés aux familles et que le coût de ces produits sont peu concurrentiels face au marché de la banlieue.

705 En conséquence, de nombreuses familles qui au départ souhaitent demeurer à Montréal font finalement le choix de la banlieue. Notre objectif est de développer de nouveaux quartiers multi-générationnels, mixtes au plan socioéconomique et dotés d'une offre de service complète et d'aménagements conviviaux.

710 Nous proposons de soutenir par nos programmes, plans d'action et politiques tel que la stratégie d'inclusion de logement abordable par exemple, une offre résidentielle équilibrée dans ces nouveaux quartiers incluant une gamme de produits pour les familles. Nous proposons d'établir des cibles relatives aux diverses clientèles visées et aux typologies résidentielles dans les nouveaux secteurs.

715 Nous proposons d'implanter des critères d'aménagement des espaces publics et privés respectueux des besoins des enfants et des personnes à mobilité réduite et de promouvoir des modèles architecturaux écosensibles. Nous proposons d'assurer lors de la phase de la planification de ces grands sites le maillage du développement résidentiel et de l'implantation des services de proximité publics et privés tels que les écoles et les centres de la
720 petite enfance.

725 Deuxièmement, nous souhaitons revaloriser le caractère résidentiel familial des quartiers existants. Nous constatons qu'il existe à Montréal des secteurs résidentiels à caractère familial et à coût abordable qui méritent d'être remis en valeur. Nous constatons aussi que la conservation de l'offre commerciale et des équipements scolaires et récréatifs existants dépend dans ces quartiers de leur attrait sur les familles. Que par ailleurs dans un contexte de vieillissement de la population, les options résidentielles sont limitées pour les aînés souhaitant demeurer dans leur milieu de vie.

730 Nos objectifs sont à cet égard de renforcer et adapter l'offre résidentielle pour les familles dans les quartiers existants et de favoriser l'adaptation de l'habitat au cycle de vie des ménages. Nous proposons de continuer à soutenir par nos programmes la remise en état du parc résidentiel familial tout en maintenant son caractère abordable, de poursuivre les interventions d'adaptation de domiciles pour aînés et de soutenir la production d'unités à coût

735 abordable pour cette clientèle dans les quartiers existants, de mettre en place dans les
secteurs dégradés des mesures particulières pour soutenir l'adaptation ou la mise aux normes
des bâtiments résidentiels, de collaborer avec les instances publiques concernées pour
assurer le maintien des services de proximité dans les voisinages visés, de créer des
740 partenariats avec les acteurs publics et privés pour la mise en valeur du cadre de vie et aussi
de tirer profit des travaux municipaux, notamment pour les infrastructures pour améliorer la
qualité du domaine public.

Troisièmement, nous souhaitons préserver le parc de logements abordables existants
et soutenir son renouvellement. Nous constatons que le parc locatif affiche un très faible taux
745 de croissance et qu'il vieillit, parfois bien, parfois moins bien, que certains types d'immeubles,
les ensembles multi-locatifs, certaines tours d'habitation, l'habitat le plus ancien, les maisons
de chambre, font face à des problématiques de salubrité particulière, que le parc de logements
communautaires fait face à divers défis, par exemple son financement à long terme, et qu'il a
des besoins importants de remise en état, qu'il y a morcellement des zones de pauvreté et
750 qu'elles prennent notamment la forme d'ensembles immobiliers dégradés où se vivent des
problématiques d'exclusion sociale.

Nous constatons aussi que la situation des personnes à faible revenu sur le marché
locatif se fragilise et que les clientèles demandant un soutien en logement sont en croissance.
755 Notre objectif est de maintenir le parc locatif existant. Il s'agit, rappelons-le, d'un des atouts de
Montréal et nous voulons aussi développer du logement abordable.
Nous proposons à cet effet de poursuivre la mise en œuvre de programmes d'aide à la
rénovation et à la construction de logements sociaux et communautaires et de logements
abordables d'initiative privée. Nous nous proposons aussi d'implanter progressivement une
760 approche préventive en matière de salubrité et de poursuivre de manière vigoureuse
l'application des réglementations sur cette question.

Enfin, d'assurer le maillage avec les partenaires institutionnels et communautaires
autour des interventions de requalification de voisinage et d'animation de milieux.

765

En terminant, j'aimerais quand même rappeler qu'il y a deux conditions essentielles à la mise en œuvre de notre vision en habitation. D'abord, les interventions sur l'habitat requièrent une collaboration de tous les paliers de gouvernement afin d'assurer la mise en place et le maintien d'un cadre législatif et financier approprié.

770

Enfin, le renouvellement des investissements dans les programmes d'habitation fédéraux et québécois constitue un prérequis pour la poursuite des interventions municipales. La dernière condition, bien entendu, est votre volonté et votre engagement à travailler avec nous.

775

Merci beaucoup de votre attention.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

Alors, merci Madame Gagnon, Madame Cécile. Alors, je retiens quatre éléments qui ont été discutés. Alors, des équipements collectifs bonifiés, le verdissement du territoire, des quartiers durables et des logements adaptés aux besoins.

780

Un sujet qui est au cœur des préoccupations des villes modernes est sans aucun doute celui de l'accroissement de l'utilisation du transport collectif et actif. Il s'agit de notre troisième priorité. J'invite monsieur Claude Carette, directeur des transports, à vous en parler.

785

Monsieur Carette.

M. CLAUDE CARETTE :

Merci Jean-Marc et bonsoir tout le monde. Comme vous le savez, pour assurer l'ensemble des activités urbaines qui ont été présentées par mes collègues précédemment, donc, on doit s'assurer, Montréal et ses partenaires, parce que Montréal n'a pas le seul réseau de transport dans le fond sur son territoire, mais Montréal et ses partenaires doivent répondre adéquatement aux besoins de mobilité tant des biens et des personnes.

795

En fait, le développement de Montréal, le développement des fonctions urbaines ne peut se faire sans répondre adéquatement aux besoins croissants de mobilité. C'est un enjeu qui est crucial.

800 Effectivement, les réseaux de transport collectif, les réseaux de transport routier jouent ce rôle structurant sur la localisation et sur la concentration des entreprises, sur la localisation et la concentration des lieux d'études, des lieux d'habitation ou toute autre activité en développement.

805 Vous le savez, et nous le subissons tous quotidiennement, que ce soit sur les réseaux routiers ou encore sur les réseaux de transport collectif, de plus en plus nos réseaux sont saturés en période de pointe particulièrement. La demande en déplacement est sans cesse croissante et il faut que nos réseaux de transport se développent.

810 Montréal et ses partenaires doivent offrir des réseaux de transport et des services de transport qui permettent de mieux répondre aux besoins actuels et aux nouveaux besoins variés de mobilité de nos citoyens tant pour tous les modes confondus, pour tous les modes de transport confondus, tant pour le transport des biens que pour le transport des marchandises.

815 En ce sens, le développement de nos réseaux de transport doit être durable. Pour le déplacement des personnes spécifiquement, Montréal mise sur le développement des transports collectifs et sur le développement des transports actifs. Pourquoi les transports actifs et collectifs? C'est simple. Afin de répondre de façon durable aux besoins de mobilité, afin de réduire les impacts du transport sur la qualité de vie de nos citoyens, mais aussi afin de
820 ne pas hypothéquer la qualité de vie des générations à venir.

Effectivement, ce virage radical est requis car au-delà des coûts de la congestion par exemple sur notre réseau routier, les véhicules sur nos rues sont responsables de près de la moitié, c'est de l'ordre de 48%, des émissions de gaz à effet de serre sur l'ensemble de
825 l'agglomération de Montréal.

Enfin, pour réduire les impacts des transports sur la qualité de vie de nos citoyens, nous devons offrir des services diversifiés qui doivent être déployés, que ce soit pour répondre aux besoins actuels ou aux besoins futurs, que pour les automobilistes solos en particulier, qu'ils puissent emprunter les transports collectifs, qu'ils puissent covoiturer, qu'ils puissent utiliser le vélo et qu'ils puissent tout simplement marcher.

830

Notamment pour les citoyens de l'ensemble de la métropole, une priorité est donnée à l'accessibilité au centre-ville et à ses quartiers limitrophes là effectivement où sont localisés les principaux lieux d'activités économiques, culturelles, de recherche, de santé ou d'études.

835

Sur l'ensemble du territoire de l'agglomération de Montréal, ceci se traduit par des objectifs clairs et ambitieux qui sont établis quant à l'usage du transport collectif et actif, soit tout d'abord de faire passer la proportion de déplacement pour la marche et le vélo de 15% à 18% d'ici 2020 en période de pointe.

840

Aussi en transport en commun, c'est d'augmenter de 40% le nombre de déplacement en transport collectif, toujours d'ici 2020, ce qui représente dans le fond une part de marché de 55% des déplacements en périodes de pointe.

845

Donc, des objectifs qui sont ambitieux et que l'on cherche à atteindre évidemment par une amélioration de service qui est requise, par des investissements massifs en transport collectif et actif qui sont rendus nécessaires. En transport collectif, des nouveaux projets doivent être déployés. Le développement du réseau de transport collectif repose ainsi sur de multiples projets, des petits projets comme des grands.

850

Particulièrement pour Montréal, on retrouve quatre priorités, quatre grands projets prioritaires, soit des nouvelles mesures préférentielles pour autobus sur quelque 240 kilomètres de voies de chaussée urbaine, soit le déploiement sur SRB dans le corridor Pie IX sur le boulevard Pie IX, le parachèvement du projet du train de l'est qui est en cours présentement de réalisation et aussi le prolongement de la ligne bleu du métro vers l'arrondissement d'Anjou.

855

On ne peut toutefois ignorer qu'au-delà de ces projets de développement majeur, on doit considérer évidemment le maintien des actifs actuels, ce qui est essentiel en particulier ce qui touche les infrastructures et le matériel roulant du métro. Les premières voitures du métro
860 seront remplacées progressivement dans les prochains mois, dans les prochaines années, et sans le maintien de ces précieux actifs en transport collectif, on ne peut considérer aucun développement global potentiel.

En ce qui touche la marche et le vélo, ces modes connaissent aussi un important gain
865 de popularité depuis quelques années. De manière à inciter un transfert modal afin de changer nos habitudes de déplacement, afin de répondre à une nouvelle demande en déplacement pour ces modes, la Ville entrevoit de multiples actions en vue de mieux partager la rue afin de mieux répartir équitablement l'espace public qu'est la chaussée, afin d'aménager la rue de façon durable et sécuritaire des rues complètes qui sont conçues effectivement pour
870 être sécuritaires, pratiques et confortables pour tous les usagers quel que soit leur mode de transport, quel que soit leur aptitude physique, quel que soit leur âge.

Ceci se traduit pour les cyclistes à une bonification du réseau cyclable à 800 kilomètres de voies cyclables, à aussi des aménagements plus sécuritaires pour nos cyclistes, que ce soit des zones d'entrecroisement ou des nouveaux «sas vélo» que vous avez vus apparaître sur
875 notre réseau.

Pour les piétons, ceci se traduira plus spécifiquement pour les personnes à mobilité réduite à plus de 500 nouveaux carrefours plus sécuritaires, à plus de 2 000 feux de circulation
880 modernes et adaptés aux besoins des piétons, à des traverses de piétons et des trottoirs mieux conçus pour eux, à des quartiers verts qui vont nous permettre un apaisement du trafic et enfin, à des rues piétonnes, essentiellement piétonnes, en particulier sur les rues commerciales.

885 Donc, des aménagements mieux adaptés pour l'ensemble des besoins de tous les usagers sur la rue afin que justement nous changions nos habitudes de déplacement.

Merci.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

890 Merci, Monsieur Carette. Alors, une des statistiques à retenir, augmenter de 40% le
nombre de déplacement en transport collectif d'ici 2020.

 La quatrième et dernière priorité contenue dans le Plan de développement de Montréal
895 consiste à moderniser les infrastructures et investir dans la qualité du domaine public. J'invite
donc madame Chantal Morissette, directrice du service de l'eau ainsi que monsieur Carette à
vous entretenir à ce sujet.

Merci.

Mme CHANTAL MORISSETTE :

900

 Merci. Bonsoir. Les infrastructures de voirie, d'aqueduc et d'égouts sont le fondement
de tout développement économique. Le développement de la métropole ne peut se faire que
sur des fondations solides, c'est-à-dire sur des infrastructures, des infrastructures qui sont
fonctionnelles, qui sont fiables, efficaces, mais aussi qui sont intelligentes, adaptées aux
905 besoins d'aujourd'hui et pensées pour ceux de demain.

 Pour atteindre ces objectifs, il y avait des investissements à faire et ces
investissements n'ont pas toujours été au rendez-vous dans les dernières décennies.

910

 Pour les réseaux d'eau, la stratégie montréalaise de l'eau qui a été adoptée en juin
2012 est la réponse courageuse de l'administration municipale de Montréal à ce constat du
déficit d'entretien. L'entretien et le maintien de nos actifs représentent un énorme défi, mais
constituent également une opportunité formidable pour soutenir le développement de Montréal.
C'est vrai pour les infrastructures de l'eau, c'est aussi vrai pour celles de voirie.

915

 Ainsi, les besoins d'investissement en voirie pour les dix prochaines années, soit de
2013 à 2022, sont de l'ordre de 3,5 G\$. Si on se base sur les 221 M\$ qui sont prévus en 2013

et qu'on les projette sur ces mêmes dix années, on atteint un total de 2,2 G\$, ce qui représente un déficit prévisible de 1,3 G\$.

920

Pour l'eau, les chiffres sont tout aussi importants. Le déficit d'entretien est évalué à 3 G\$. Pour s'y attaquer, la stratégie montréalaise de l'eau identifie le besoin d'investissement à 4,6 G\$ pour les prochains dix ans, soit pour les années en fait de 2011 jusqu'à 2020.

925

Nous avons l'obligation de récupérer ces déficits d'entretien, de stabiliser et d'assurer le financement de cette remise en état et ce, pour les générations à venir, mais aussi pour asseoir le développement de Montréal sur des assises solides.

930

Le Plan de développement est un outil d'intégration essentiel pour saisir et maîtriser l'opportunité que nous avons aujourd'hui de préparer le Montréal de demain.

935

Le développement de nouveaux quartiers, l'objectif d'attirer de nouveaux ménages impliquent la construction de nouvelles infrastructures autant sous terre que sur terre. Le soutien au développement doit se faire de façon complémentaire et parallèle à la remise en état des actifs municipaux.

940

La voirie et l'eau sont intimement liées d'où l'importance qui est accordée à coordonner les travaux les uns avec les autres. L'intégration des travaux continue à s'améliorer d'année en année pour en effet d'assurer une plus grande pérennité structurale de nos chaussées, de nos fondations et donc, d'augmenter la qualité et la durée de vie de nos actifs.

945

Déjà plusieurs gestes ont été posés pour moderniser nos infrastructures et améliorer nos procédés. Mentionnons à titre d'exemple la rénovation de nos six usines de production d'eau potable qui ont fait l'objet d'importantes mises à niveau et de programmes de bouclage de zones de distribution qui se poursuivent et qui visent à mettre à l'abri la ville au niveau des pertes d'alimentation en eau potable.

950 De plus, des améliorations notables dans nos procédés de traitement des eaux usées
auront pour effet de retourner au fleuve une eau de meilleure qualité pendant que le
programme de construction d'ouvrage de rétention réduira les sur verses au fleuve lors
d'événements de pluie intense.

955 Le Plan de développement de Montréal proposera une vision commune pour mieux
concerter nos actions. Ainsi, à partir de maintenant, on ne pourra plus envisager d'ouvrir nos
rues pour y installer des conduites souterraines sans analyser les besoins de tous les usagers
de la rue pour mieux partager la chaussée. On intégrera là où c'est possible et souhaitable des
espaces verts et perméables qui absorberont une partie des eaux pluviales qui autrement
seraient dirigées vers l'égout et vers la station d'épuration.

960 Le concept même d'aménagement urbain sera appelé à évoluer pour refléter les
nouvelles valeurs. C'est pourquoi les travaux d'infrastructure devront être considérés
dorénavant comme autant d'occasion de requalifier le domaine public et j'invite mon collègue,
monsieur Carette, à vous en dire un peu plus en ce sens.

965 **M. CLAUDE CARETTE :**

970 Merci, Chantal. Comme tu le disais, dans le fond, nos travaux d'infrastructure ne sont
pas uniquement des travaux d'ingénierie. C'est effectivement d'importants travaux de maintien
d'actifs de nos rues qui sont à venir au cours des prochaines années, mais qui présentent
justement ces opportunités d'aller au-delà des besoins d'ingénierie afin de mieux aménager
notre espace public.

975 La Ville compte par ailleurs établir un programme de requalification de grands secteurs
et des grandes artères tenant compte de la gestion intégrée de l'eau, de la plantation des
arbres, du transport collectif et actif, la revitalisation et aussi du cadre bâti.

Nous proposons ainsi une stratégie d'ensemble d'interventions dans nos rues afin d'assurer une requalification de plusieurs de ces rues. Des interventions qui seront déployées progressivement dans le cadre d'une vision de rue complète.

980

Pour ce faire, un guide d'aménagement durable de la rue, tout comme une politique intégrée d'investissement et d'aménagement de la rue sont requis. Un exemple concret et actuel, pensons au réaménagement du carrefour Henri-Bourassa/Pie IX pour lequel les travaux sont présentement en cours. Un investissement initial important était requis pour maintenir la fonctionnalité de l'intersection qui était un étage avec un viaduc.

985

Le viaduc se faisait vieillissant, il arrivait à la fin de sa vie utile après à peu près 70 ans, donc, il devait être remplacé. En lieu et place de remplacer ce viaduc et de faire un carrefour étagé, on y aménage plutôt un carrefour à niveau, un espace urbain plus convivial et mieux intégré considérant évidemment les besoins de transport collectif et les besoins de transport actif.

990

Bien d'autres exemples dans le fond qu'on pourrait nommer. Je vais en nommer certains. On pense par exemple à proximité du CUSUM, le boulevard Décarie qui va être réaménagé, mais aussi l'espace public Upper Lachine. On pense aussi aux travaux qui ont cours présentement sur le boulevard Bonaventure qui présentent l'occasion dans le fond de réaménager une entrée de la ville. Et enfin, des travaux qui ont lieu présentement sur l'avenue des Pins, une autre occasion de réaménager, de requalifier la rue.

995

Donc, beaucoup de projets, beaucoup d'occasions d'aménagement et de grands besoins d'investissements dans nos rues.

1000

Merci.

M. JEAN BURTON, président :

Monsieur Bissonnette, j'aimerais vous signifier que votre période de 50 minutes est déjà écoulée. Donc, il faudrait peut-être soit accélérer un peu, laisser le temps de prendre une pause et d'avoir une période de questions, s'il vous plaît.

1005

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

1010 Il nous reste une courte présentation et...

M. JEAN BURTON, président :

Courte.

1015

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

...et une conclusion.

1020

M. JEAN BURTON, président :

Et une conclusion. Merci.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

1025

Alors, pour concrétiser le Plan de développement de Montréal, les défis liés au financement sont grands. Alors, j'invite monsieur Agop Evereklian à venir nous en parler.

M. AGOP EVEREKLIAN :

1030

Je serai bref. Madame la présidente, Monsieur le président, Madame et Monsieur les commissaires, Mesdames et Messieurs, chers collègues, bonsoir.

1035

Alors, je suis Agop Evereklian, directeur principal du service aux affaires institutionnelles à la Ville de Montréal, responsable des relations gouvernementales et des relations internationales.

1040

Je voudrais tout d'abord vous remercier pour cette occasion qui m'est offerte dans le cadre de cette consultation pour vous présenter un aperçu des défis financiers de la mise en œuvre du Plan de développement de Montréal.

1045

J'ai bien dit un aperçu car le sujet est vaste et mérite à lui seul une consultation car le cadre financier rassemble des éléments interreliés à savoir les besoins financiers, les dépenses, les revenus, la fiscalité et bien sûr les négociations avec les gouvernements. Mais comme je ne dispose que de quelques minutes, je vous présenterai donc l'essentiel dans le temps qui m'est imparti.

1050

Tout d'abord, les composantes du plan qui vous ont été présentées par mes collègues sont centrées sur les besoins des citoyens et des entreprises qu'il s'agisse des quartiers, des logements, des centres d'emploi, des transports, de la culture, des sports et loisirs, des parcs, de la sécurité et des matières résiduelles, bref, des services à notre population

1055

Mais le plan est aussi aligné sur l'ambition de la Ville et de toute la région métropolitaine d'affirmer son leadership et de consolider sa position concurrentielle en tant que métropole internationale. Qu'il s'agisse d'économie, d'innovation, de créativité, de développement durable ou d'emploi, pour préparer le Montréal de 2017 et consolider les fondations du Montréal de demain, comme mes collègues l'ont indiqué, les projets sont bien circonscrits et évalués.

1060

La réalisation de ces projets nécessite donc la mobilisation de ressources pour répondre aux besoins financiers. C'est là où apparaît la nécessité de considérer ces besoins dans un cadre financier global. Comme vous le savez probablement, le budget de fonctionnement de 2013 s'élève à plus de 4.3 G\$.

1065

La Ville déploie beaucoup d'efforts pour limiter la croissance des dépenses dans un contexte de pression financière à la hausse. La grande partie des revenus de la Ville, 67%, provient des taxes foncières, et il n'est pas question d'alourdir le fardeau fiscal de nos concitoyens d'où la nécessité, voire même l'urgence d'une revue de la fiscalité et de la

1070

législation municipale pour donner à la métropole les moyens de réaliser ses projets, disposer d'un espace fiscal permettant le développement et bien sûr, pour obtenir un financement équitable.

1075

C'est dans ce cadre que le service des affaires institutionnelles en appui au service des finances et aux autres services municipaux déploie des efforts et fait des démarches auprès du gouvernement du Québec et celui du Canada pour obtenir des ressources complémentaires dans le but de concrétiser la vision proposée par le plan.

1080

Nous l'avons fait et nous continuons à le faire pour les transports, pour le logement social, pour les infrastructures, pour la culture, pour la sécurité, pour l'eau et pour d'autres secteurs. Nous participons activement aux travaux de l'Union des municipalités du Québec et ainsi que de la Fédération canadienne des municipalités pour parler d'une voix commune aux gouvernements supérieurs.

1085

Ces efforts se font selon des dossiers sectoriels qui ont abouti sur des revenus provenant de la taxe sur l'essence, des droits d'immatriculation, de la TPS et de la TVQ pour ne nommer que ceux-là.

1090

Mais les besoins d'investissement sont grands et l'approche du financement sectoriel est limitée. Pour cela, nous souhaitons négocier avec le gouvernement du Québec une nouvelle entente Québec / Municipalités qui tient compte des besoins des villes du Québec et surtout avec une attention particulière pour la métropole, locomotive économique du Québec car la réalisation du Plan de développement de Montréal sera bénéfique pour la région métropolitaine de Montréal et pour l'ensemble du Québec.

1095

Donc, les besoins financiers pour la réalisation de votre plan sont donc les leviers de notre développement et du progrès collectif.
Merci de votre attention.

M. JEAN-MARC BISSONNETTE :

1100

Alors, merci Monsieur Evereklian. Pour conclure notre présentation, Monsieur Lamontagne.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1105

Monsieur le président, j'apprécie les yeux que vous me faites, vous me laissez quelques petites minutes pour conclure, je vous en remercie beaucoup surtout que madame la présidente annonçait ce soir que c'était une première que nous soyons tous ici, nous en sommes encore très heureux.

1110

Que dire de tout cela? Qu'on a du pain sur la planche? De beaux défis à relever? C'est certainement le moins qu'on puisse dire. Non seulement comme administration municipale, mais aussi comme collectivité et ça, c'est très stimulant.

1115

Pour moi, le Plan de développement doit marquer un virage, un changement de paradigme pour tous les acteurs du développement de la métropole, la Ville de Montréal elle-même, les gens d'affaires, les institutions, les groupes communautaires, les partenaires gouvernementaux, les experts, les créateurs, mais aussi les citoyens.

1120

Je le vois comme un cadre de référence, comme un plan de match mobilisateur pour bâtir notre métropole et notre avenir collectif. À voir l'intérêt que cette consultation suscite et le niveau élevé d'expertise qui sera mis à contribution tout au long de l'exercice mis en place par l'Office, je suis confiant que nous trouverons chacun à son niveau quel rôle nous pouvez jouer pour réaliser la vision que l'on se sera donnée.

1125

Pour notre part, je vous l'ai dit d'entrée de jeu, et j'espère que vous l'avez senti à l'écoute de notre équipe, nous sommes bien déterminés à agir sur la ville en travaillant sur tous les plans à la fois et en partenariat avec la communauté. Cette approche ouverte et intégrée est d'ailleurs déjà bien amorcée et donne d'excellent résultat.

1130 Bien sûr, je suis conscient que la Ville est une grande organisation complexe qu'il n'est pas toujours facile d'aborder. Mais sachez qu'en plus d'être en constante action pour améliorer notre efficacité et nos façons de faire, nous sommes également ouverts et à l'écoute des propositions aidantes dans ce domaine.

1135 C'est bien clair, nous avons tous besoin les uns des autres pour faire avancer les choses d'une part parce que la Ville n'est pas maître d'œuvre de tous les enjeux, mais aussi et surtout parce qu'en travaillant tous ensemble dans le même sens, on peut faire beaucoup plus.

1140 À chacun votre façon, vous incarnez, vous transformez et vous faites progresser Montréal. Vos idées, vos aspirations, vos initiatives nous aiguillonnent. Elles nous amènent à développer une meilleure vision et à réaliser de meilleurs projets pour la mettre en œuvre. Et votre engagement donne à Montréal la force de frappe nécessaire pour assurer son leadership comme métropole du Québec et pour continuer de se positionner le plus favorablement sur l'échiquier mondial des grandes villes.

1145 C'est pourquoi j'espère vivement que cette réflexion à laquelle nous convie l'Office aura des retombées tangibles et positives, qu'elle mènera à de nouveaux partenariats et à de nouveaux programmes, à de nouveaux outils d'intervention et de développement.

1150 En terminant, je tiens à vous assurer que dans toutes nos décisions et dans toutes nos actions, nous ne perdrons jamais de vue l'échelle humaine de notre ville parce que quels que soient les défis et les projets, c'est d'abord et avant tout pour les citoyens que nous travaillons.

1155 Merci et bonne discussion sur *Demain Montréal*, le projet de Plan de développement de Montréal.

M. JEAN BURTON, président :

1160 Alors, merci beaucoup. Sur ce, nous allons prendre une pause d'une dizaine de minutes. S'il vous plaît, tous ceux qui souhaitent poser une question, veuillez vous présenter à la table à l'entrée pour vous assurer que votre nom est au registre. Ensuite, je vous appellerai un à un dans l'ordre, donc, de ce registre-là pour que vous puissiez poser vos questions à la Ville de Montréal.

1165 Donc, une courte pause et n'oubliez pas de vous enregistrer si vous voulez poser des questions. À tout à l'heure.

PAUSE... REPRISE

1170 **M. JEAN BURTON, président :**

Bien. Nous allons entreprendre la période des questions. J'inviterais pour commencer monsieur Patrice-Hans Perrier, s'il vous plaît.

1175 Alors, je vous rappelle, vous vous présentez à la table devant nous. Je vous demanderais de vous nommer clairement de façon à ce que la transcription puisse bien enregistrer votre nom et vous m'adressez les questions et je vais ensuite me retourner vers monsieur Lamontagne qui lui identifiera qui dans son équipe pourra le mieux répondre à la question que vous avez soulevée.

1180 Monsieur Perrier, c'est à vous.

M. PATRICE-HANS PERRIER :

1185 Merci, Monsieur Burton. Donc, je suis Patrice-Hans Perrier. Je suis journaliste indépendant et analyste. Ça fait environ 14, 15 ans que je suis un observateur attentif de la chose urbaine. Donc, puisqu'on parle d'un exercice de planification, j'ai préparé justement

deux questions touchant la planification. Je vais essayer de ne pas trop m'étendre dans les préambules.

1190 La première question, je l'avais déjà soulevée de façon un peu plus informelle dans
une autre assemblée de l'OCPM. Donc, y aurait-il dans un contexte où on veut bonifier l'offre
de transport et améliorer et rationaliser, je n'ai pas de gêne, de souci, à reposer la question, y
aurait-il lieu d'ici 2020, donc, bien avant, d'élaborer un... je pèse mes mots, un PPU-transport
1195 pour le centre-ville, je répète, un plan particulier d'urbanisme pour les transports pour le centre-
ville, donc, afin d'arrimer la connectivité du centre-ville aux grands axes, de déterminer qui sont
les joueurs autant au niveau ferroviaire, au niveau des ponts, au niveau fédéral, au niveau du
MTQ et bien entendu ce PPU-transport soit arrimé à tout ce qui concerne les derniers volets du
Plan d'urbanisme, d'accord? Donc, qu'on ne puisse plus traiter la fonction transport par du
saupoudrage de *mesurettes* accessoires.

1200

Voilà.

M. JEAN BURTON, président :

1205

D'accord.

M. PATRICE-HANS PERRIER :

Première question.

1210

M. JEAN BURTON, président :

Allons-y avec cela. Monsieur Lamontagne, qui répondra, s'il vous plaît?

1215 **M. ROBERT LAMONTAGNE :**

Sylvain aurait déjà un élément de réponse et on pourra approfondir après avec monsieur Carette.

1220 **M. SYLVAIN DUCAS :**

1225 Ce qu'il y aurait lieu de vérifier, on pourra vérifier avec les collègues, c'est que dans le cadre du Plan d'urbanisme, il y a une révision du Plan d'urbanisme qui est envisagé d'ici 2015 à la suite du schéma qui sera présenté en 2014. Il y aurait peut-être lieu de voir, de préciser plus clairement les objectifs en matière de transport vers le centre-ville si c'est un peu ce que vous proposez, j'imagine. Dans ce contexte-là, on peut revoir de façon plus spécifique les enjeux de transport relatifs au centre-ville en lien avec le développement du territoire du centre-ville.

1230 Je ne sais pas si mes collègues auraient autre chose? Non, semble-t-il... On pourrait donc le faire dans ce contexte-là plus précisément exactement.

M. PATRICE-HANS PERRIER :

1235 Est-ce que je peux préciser? Une précision? C'est simplement que même, aujourd'hui même, j'ai entendu des interventions dire «On a des possibilités sur le pont Victoria», etc. Et d'où cette idée-là de PPU, mais dans le fond, je ne suis pas à cheval sur les termes de PPU ou d'exercice similaire pour vraiment arrimer ce développement-là à une vision cohérente et avec des échéanciers.

1240 **M. ROBERT LAMONTAGNE :**

Si vous permettez, monsieur Carette aurait un complément de réponse.

1245 **M. JEAN BURTON, président :**

Je vous en prie. Si vous voulez vous nommer, s'il vous plaît, avant de donner votre réponse.

1250 **M. CLAUDE CARETTE :**

1255 Oui. Claude Carette, direction des transports. Donc, essentiellement dans le fond une déclinaison du Plan de développement de Montréal sera évidemment la révision en 2014 du Plan de transport de Montréal. Le Plan de transport de Montréal, on vient planifier sur un échéancier de 20 ans dans le fond la vision de développement. Il y aurait une révision de ce plan-là qui est envisagée.

1260 On a dans le plan des projets sur 10 ans et au-delà de ces projets sur 10 ans, Montréal travaille présentement pour un échéancier plus court terme, soit de 2 à 5 ans sur un plan d'accessibilité au centre-ville et à l'île de Montréal. Essentiellement, c'est des mesures de nature plus opérationnelle qui sont déployables à court terme afin d'améliorer l'accessibilité évidemment au centre-ville et à l'île de Montréal.

1265 On rappelle aussi, encore plus court terme, l'ensemble des interventions qui sont requises dans la gestion des travaux, et tout ça. Donc, il y a un comité qui s'appelle le Comité Montréal qui a porté fruit par ailleurs depuis deux ans dans ce sens-là pour améliorer le transport en commun, par exemple lorsqu'on construit l'échangeur Turcot, par des mesures d'atténuation qui deviennent de plus en plus permanentes.

1270 Donc, il y a différentes échelles d'intervention en fonction de l'échéancier d'intervention qu'on souhaite.

M. JEAN BURTON, président :

1275 Merci. Votre deuxième question, s'il vous plaît ?

M. PATRICE-HANS PERRIER :

1280 Oui. Donc, on parle toujours de planification. La deuxième question sera un peu plus simple. Y aurait-il moyen d'adopter un plan de rationalisation au niveau des infrastructures du traitement de l'eau, je dirais, des égouts? Donc, plan de rationalisation du traitement des eaux usées. Je vais préciser la question. Je me base sur l'expérience scandinave. Donc, puisqu'on parle de modifier des hauteurs dans le Plan d'urbanisme pour l'arrondissement Ville-Marie, puis d'autres arrondissements aussi, il va y avoir des constructions en hauteur, il va y avoir de grands ensembles qui vont être créés ou qui vont être rénovés. Donc, on vise une certaine densification. Y aurait-il possibilité de traiter sur une nouvelle façon de recycler les déchets humains et domestiques, donc, sur place pour des grands ensembles?

1290 Ce que je veux dire par là, et tout le monde va me comprendre, c'est qu'on maintient une grille d'égout pour les petits ensembles, mais comme en Scandinavie, on commence à faire une planimétrie pour recycler les déchets des grands ensembles, donc, atténuer l'impact sur le réseau d'égout d'où un rejet d'eaux usées qui est beaucoup plus... moins cher et plus facile à traiter.

1295 Donc, y aurait-il moyen d'avoir une telle planimétrie, planification, excusez-moi, de rationalisation, donc, je ne sais pas si je dois dire des égouts ou du système de traitement des déchets et eaux usées?
Voilà.

M. JEAN BURTON, président :

1300 Monsieur Lamontagne?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1305 Dans un premier temps, je vais dire que la Ville de Montréal est toujours à l'affût de nouvelles façons de faire et d'amélioration que ce soit au niveau des matières résiduelles ou à

1310 cet effet-là, le traitement de l'eau parce que égouts et déchets, je crois comprendre qu'il y a un lien que vous faites là. Mais pour être plus précis, je demanderais peut-être à Chantal de répondre à cette question-là, Chantal qui s'occupe de tout ce qui est de l'eau, et puis est-ce qu'on a des gens ici qui s'occupent des matières résiduelles?

Mme CHANTAL MORISSETTE :

1315 Non.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

Non, pas ce soir.

1320 **Mme CHANTAL MORISSETTE :**

1325 Présentement dans la stratégie montréalaise de l'eau, il y a un grand plan de rénovation de nos infrastructures. Le projet dont vous parlez, on va accueillir ce projet-là, mais présentement, il ne fait pas partie du grand plan de rénovation des réseaux. On est plutôt au niveau des eaux usées dans le projet de désinfection des eaux usées dans la protection des cours d'eau en réduisant les rejets vers les cours d'eau.

Maintenant, le projet... en fait, on va prendre un peu en délibéré le projet que vous mentionnez parce que ce n'est pas quelque chose qu'on a étudié dans notre plan de l'eau.

1330 **M. PATRICE-HANS PERRIER :**

1335 Une toute petite dernière précision. En fait, je crois que l'importance de cette deuxième question-là, c'est qu'on nous parle de rénovation des infrastructures souterraines, pas juste en terme de traitement d'infrastructures aqueuses, mais les radiers, la chaussée et tout.

Tant qu'à avoir des plans de rénovation sur 15, 20, 30 ans d'infrastructures

souterraines, il y aurait peut-être lieu de commencer à prioriser une stratégie de site de traitement de ces déchets-là dans les grands ensembles parce que sinon ce sera impossible.

1340 **M. JEAN BURTON, président :**

Merci, Monsieur Perrier. Monsieur Rayside, s'il vous plaît.

1345 **M. RON RAYSIDE :**

Bonjour.

M. JEAN BURTON, président :

1350 Bonjour.

M. RON RAYSIDE :

Un commentaire, puis une question. Est-ce que ça va?

1355 **M. JEAN BURTON, président :**

Allez.

1360 **M. RON RAYSIDE :**

1365 Convaincre Québec de l'importance de Montréal puis l'île de Montréal incluant le volet financier est un défi qu'on n'avait jamais réussi dans le passé. Ça fait que je présume que le gouvernement du Québec connaît la localisation géographique de l'île de Montréal, mais de son importance comme métropole, on n'est pas rendu là. Ça fait que bonne chance. Ça, c'est un commentaire et non pas une question.

1370 Ma question, c'est concernant le lien entre les politiques, mais les politiques
sectorielles et les plans d'action. Parce que souvent dans les... c'est un commentaire, mais
qui mène à une question et c'est une question de processus. Souvent les politiques réunissent
un consensus relativement large, ça veut dire que c'est les enjeux, puis vos présentations
tantôt quand même sont inspirantes et souvent le problème n'est pas nécessairement dans les
politiques, mais plus dans comment ça se convertit en plan d'action. Et souvent quand on voit
1375 les plans d'action, il y a une compréhension beaucoup plus élevée parce qu'on voit les vraies
applications et il y a des fois de l'excitation, mais il y a aussi beaucoup de déception.

Comment est-ce que vous avez vu ce genre... est-ce que vous voyez le problème et
comment résoudre ce genre des fois différences entre le plan d'action, puis la politique
mettons, et que même on avait vu la politique de l'arbre, puis le plan d'action pour le canopée
1380 de l'arbre, ce n'était pas la même compréhension de chacun? Ça veut dire qu'il y avait de la
déception, il y avait du monde qui était ben content, mais il y en avait d'autres qui étaient un
peu plus déçus.

1385 Alors, voilà ma question. Excusez-moi si j'ai promené un petit peu.

M. JEAN BURTON, président :

Monsieur Lamontagne?

1390 **M. ROBERT LAMONTAGNE :**

Une question sur laquelle on se penche régulièrement et sur laquelle particulièrement
moi, je vais me pencher aussi en tant que directeur général. Il y a beaucoup de choses qui ont
été faites en relation avec ce que vous dites, c'est-à-dire les politiques et le désarrimage qu'on
1395 peut avoir par moment entre la politique puis la réalisation, puis en bout de ligne, l'impression
qu'on peut avoir que finalement les politiques ne prennent pas vie, puis que même en bout de
ligne par moment les plans d'action ne se réalisent pas.

1400 Mais je ne dis pas que c'est le cas. Parce qu'en fait, il y a beaucoup de choses,
beaucoup de politiques qui ont été déployées à la Ville, puis qui ont donné lieu à des plans
d'action, puis qui se matérialisent aujourd'hui. Une des premières choses, c'est justement le
plan qu'on vous présente aujourd'hui. Ce plan-là s'assoit sur l'ensemble des politiques qui ont
été mises en place à la Ville, s'assoit sur l'ensemble des plans qui ont été mis en place à la
ville et de ça découle des projets et des plans d'action plus pointus pour matérialiser les
1405 politiques et matérialiser les grands plans que vous voyez là, que ce soit Plan de transport,
Plan d'habitation et ainsi de suite.

Et là, je pourrais descendre à un autre niveau où tout à l'heure on a fait allusion à la rue
et les égouts. On a mis en place un plan intégré des projets d'infrastructure depuis à peu près
1410 deux ans et plutôt que d'aller faire une réparation d'infrastructure souterraine et ne pas penser
à la réfection de la rue ou refaire une réfection de rue, puis refaire les égouts trois ans plus
tard, ben là maintenant, tout ça est arrimé. Et non seulement ça, tout ça est arrimé aussi en lien
avec les grands projets et est arrimé aussi avec une planification qui tient compte des impacts
sociaux ou économiques que peuvent avoir les projets. Comme par exemple, on n'ira pas
1415 creuser une rue en plein milieu du Festival de jazz de Montréal.

Donc, il y a beaucoup d'éléments de planification qui se mettent en place à la Ville et
également des éléments de suivi de projets pour assurer qu'en bout de ligne, il y a une
cohérence entre les politiques, une cohérence entre les plans et qu'il y ait en bout de ligne la
1420 réalisation des projets pour matérialiser les politiques et les grands plans.

On va peut-être dire que ce n'est pas tellement apparent tout ce que je dis là, mais
dans la façon dont la Ville travaille, c'est une chose qui est en marche et qu'on veut optimiser
de manière aussi en bout de ligne à assurer que les projets coûtent moins chers.

1425 Le dernier élément que je veux ajouter là-dessus, puis j'en parlais à madame la
présidente tout à l'heure, c'est la question de la planification financière à long terme.
Évidemment quand on parle de planification financière à long terme, elle peut être faite

1430

simplement en fonction de la capacité financière actuelle de la Ville et celle qui pourra se développer normalement, mais on la fait également de manière à pouvoir identifier quelles sont les sources de financement qu'on devrait développer pour être capable éventuellement de prendre en charge des projets qu'à l'heure actuelle on ne pourrait pas prendre en charge avec notre capacité financière. Donc, il y a du travail qui doit se faire aussi en termes de développement de capacité financière.

1435

Je ne sais pas si ça répond à votre question?

M. RON RAYSIDE :

1440

Oui, puis en tout cas, la notion aussi, la participation tout le long du processus des plans d'action évidemment, c'est assez important.

M. JEAN BURTON, président :

1445

Ça va?

M. RON RAYSIDE :

Oui, merci.

1450

M. JEAN BURTON, président :

Merci, Monsieur Rayside. Un complément? Une question en complément, de madame Cinq-Mars, s'il vous plaît.

1455

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1460 Vous permettez? Sa question me permet d'en poser une tout à fait sur le même sujet. Pour revenir à la présentation de ce soir et aussi au document dont nous avons pris connaissance, vous avez deux parties, la partie que vous appelez *Plan de développement*, puis la partie que vous appelez *Plan d'action* dans votre dossier. C'est séparé en deux.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1465 Exactement.

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1470 Puis dans la partie *Plan d'action*, vous avez une liste de projets dont vous nous avez dit, pas vous personnellement, mais dont les représentants nous ont dit tout à l'heure qu'il traduisait les orientations du plan.

1475 Est-ce que ce serait possible d'avoir une espèce de schéma, on aime les schémas, qui montrerait en quoi les projets choisis traduisent quelle orientation ou quelles orientations? Parce que ça, ce n'est pas très clair. En tout cas, ça ne l'est pas pour moi.

M. SYLVAIN DUCAS :

1480 Je peux répondre, Monsieur le président?

M. JEAN BURTON, président :

Oui, oui, je vous en prie.

1485 **M. SYLVAIN DUCAS :**

En fait, le Plan de développement comprend deux parties comme vous dites, Madame Cinq-Mars. C'est d'une part la vision et le plan d'action, le tout forme le Plan de développement.

1490

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

D'accord.

1495

M. SYLVAIN DUCAS :

D'accord? C'est peut-être une première précision là-dessus.

1500

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

J'aurais dû dire «deux chapitres».

1505

Bon, mais juste pour qu'on se comprenne. Les quatre actions prioritaires vont répondre en quelque sorte à ces trois axes de développement. On pourra faire une présentation plus détaillée pour les fins de la Commission si c'est nécessaire, mais à titre d'exemple, sur la vision de développement par exemple de *Vivre et grandir* qu'on présente dans la vision comme telle, il y a un ensemble d'actions qui se retrouvent dans le plan d'action, donc entre autres en matière d'habitation, en matière d'équipements collectifs, mais également en matière de transport. Alors, ces actions sont effectivement réparties. Il n'y a pas une corrélation immédiate entre la vision *Vivre et grandir* et une seule des quatre actions. Dans chacune des quatre actions du plan d'action, il y a des éléments de réponse.

1510

1515

On pourra faire, si vous voulez, cet exercice. Pour nous effectivement à première vue, ça peut peut-être sembler un peu complexe, mais c'est la complexité d'une approche intégrée.

Mettons ça sous cet angle-là. Mais on pourra faire cet exercice pour faciliter la compréhension.

1520 **Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :**

Merci.

1525 **M. JEAN BURTON, président :**

Résultat que nous nous empresserons de mettre sur le site de l'Office pour éclairer tout le monde. Merci.

J'inviterais maintenant monsieur Robert Hajaly, s'il vous plaît.

1530 **M. ROBERT HAJALY:**

Good evening. I have two questions mainly about the topics for this consultation.

1535 The first one concerns the first topic about leadership. One question which has arisen, I think, about Montreal is that the structure of government is becoming too complicated. I mean you have the boroughs, the city, the agglomerations, the CMM, you have the other, all the other towns, there is 82 of them, I think, right now. Why hasn't this been raised as a possible topic for consultation for the next 30 years? I mean, is there a way of simplifying these structures?

1540 You know, some people claim, for example, there is too much overlap between different levels of government, there is too many officials, there is too many councillors, too much expenses, too heavy a bureaucracy. Seems to me that's a topic worth pursuing, but I don't see it here. And also, incidentally, bears on the question of finance too. For example, whether suburbs are fully sharing the financial cost of the central city and that sort of thing?

1545 The other question arises out of the presentation that was made in particular in regard to transport. The priority, of course, is given for active and collective transport. I understand that priority, but it seems to me that no matter how much priority you give for that, there's still a role obviously for road transport, both for individuals and merchandise. So I'm wondering how much

1550

emphasis will be given in the consultation and in the final report to the question of road transport, both as a mean of transporting people and merchandise. I'm just concerned that it shouldn't be overlooked basically. Those are my two points.

1555 **M. JEAN BURTON, président :**

Thank you. Vous vous sentez à l'aise pour répondre à la première : pourquoi on ne parle pas à ce point de leadership et de structure de gouvernance dans cette consultation?

1560 **M. ROBERT LAMONTAGNE :**

Oui, oui. En fait, on parle beaucoup de leadership... Should I answer in English or not?

M. ROBERT HAJALY:

1565

Yes, it's easier.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1570

It's easier? O.K., est-ce que je peux, Monsieur le Président? I'll answer with two aspects.

1575

First of all, your question is a political question on some aspects. On the other hand, the governance of the city of Montreal has been structured that way after the merger of the cities, we know that, and it exists as it is. And it is complex, I agree. On the other hand, what we're doing, as a matter of fact, what we've been doing for the past five years or so, after the merger, we've been looking at how we could change a lot of processes within the city without affecting the political governance and induce more effectiveness in those processes. Like integrating the supply chain, integrating finance, integrating human resources, so that the processes would be more on a continuous basis rather than being broken through that governance.

1580 So that is not seen from the exterior. And a lot of things have been done also to improve
how we communicate with all the developers, because, yes, developers find that the city is, and I've
mentioned it by the way in my speech, that it is a complex organisation. So we're working on that to,
again, simply the processes and you've seen the Léonard Report that has been deposited recently,
on which we're working, because there's a lot of recommendations that tend to simplify, again, the
1585 processes.

 So to simplify the city, I will say you can work on two bases. You can work on the political
governance, this is one thing that is discussed at the political level, of course, and you can work at
the administrative level. So we're working at the administrative level to simplify the processes to be
1590 able to go through that political governance that, yes, is complex. And, by the way, the
administrative processes are the same way, complex, but we're tending and working to simplify
them.

M. ROBERT HAJALY:

1595 O.K., what about, my point is simply that there should be some venue for people to express
their opinions about this. That's if you're talking about the future of Montreal, it's a significant part of
it, how it's governed. What about the transport point, about equal prominence been given to road
transport? Does anyone want to comment on that?

1600

M. SYLVAIN LUCAS:

 Je vais répondre rapidement puis mon collègue Claude Carrette pourra compléter. Je vais
donner la réponse en français, l'll give a brief answer in English.

1605

 La réponse, c'est que le Plan de développement se veut une vision stratégique du
développement de Montréal. Donc, la première chose sur laquelle on veuille miser en matière de
transport des personnes, c'est d'accroître la part du transport collectif. Cela dit, ça n'exclut pas, bien
entendu, l'enjeu des déplacements, enfin de la planification des routes.

1610

Donc, dans ce sens-là, il y a un enjeu concernant le transport des marchandises qui est traité dans le Plan de développement. Je vous réfère aux pages 32 et 33 du document où, justement, on explique le rôle fondamental de Montréal à titre de plaque tournante des marchandises. Cependant, pour le détail de la planification des enjeux de transport routier, le Plan de transport qui sera en révision en 2014 ainsi que le schéma d'aménagement ont cette mission d'expliquer en détail. Donc, c'est dans ce sens-là qu'on veut le traiter.

1615

Est-ce que ma réponse en français était assez claire pour vous ou je dois la reprendre en anglais?

1620

M. ROBERT HAJALY:

No, no, it's all right, it's clear. But this report, I only have a little thing in English. Is there something else?

1625

M. SYLVAIN LUCAS:

Yes, there's a full document in French, you have the summary there in English.

1630

M. ROBERT HAJALY:

I'd like to have the French part .

1635

M. SYLVAIN LUCAS:

We have the last, the whole version in French, which is longer, with 80 pages, and on pages 32 and 33 of this document.

M. ROBERT HAJALY:

1640

Yes, I understood what you said, but how can I get that?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

It's on the Web site .

1645

M. SYLVAIN LUCAS:

It's on the Web site.

1650

M. ROBERT HAJALY:

It's on the Web site. You don't have a hardcopy for people?

M. SYLVAIN LUCAS:

1655

No.

M. ROBERT HAJALY:

1660

No? O.K., thanks.

M. JEAN BURTON, président:

1665

I had two elements. First, you may always in a brief raise the questions that are important to you.

M. ROBERT HAJALY:

1670

Yes.

M. JEAN BURTON, président:

Questions about governance, it's open.

1675 **M. ROBERT HAJALY:**

Yes.

M. JEAN BURTON, président:

1680

In terms of brief, any questions that you want to. The second thing about transportation, on June 6th, there is a whole section about transportation, if you want to participate and raise the issues that are important for you, there is an opportunity on June 6th, in the morning.

1685 **M. ROBERT HAJALY:**

Thank you, thank you very much.

M. JEAN BURTON, président:

1690

Thank you. Monsieur Dinu Bumbaru, s'il vous plaît.

M. DINU BUMBARU :

1695 Bonsoir.

M. JEAN BURTON, président :

1700

Bonsoir.

M. DINU BUMBARU :

1705 Merci de l'opportunité. Merci de la présentation de toute cette équipe de la Ville de Montréal sous monsieur Lamontagne au centre mont Royal. Écoutez, Monsieur Lamontagne, on se croirait vraiment à Montréal, c'est excellent et on les félicite.

1710 J'aurais deux questions. Du point de vue d'Héritage Montréal, on a beaucoup apprécié toute l'attention qui est mise à la notion de domaine public, et d'une part, ce serait peut-être une suggestion peut-être, ce serait bien d'avoir une cartographie de l'ensemble du domaine public ou de nature collective qu'il y a sur l'île, pas juste le domaine voirie, rues, trottoirs, parcs, mais... parce que vous savez, c'est un enjeu qui est majeur. On a des communautés religieuses, on a des hôpitaux, des écoles, tout ce qui appartient d'une certaine façon a une valeur pour la collectivité, une cartographie de ça pourrait être très utile pour réfléchir au domaine Montréal.

1715 Dans ce sens-là, on se demande, une question, c'est : Est-ce qu'on peut imaginer à travers cette démarche qui nous est présentée l'idée de réfléchir, pas juste au domaine propre de la Ville et de certains services de la Ville parce qu'on a vu sur le mont Royal justement que la voirie, les parcs, tout ça, on ne sait pas trop si le chemin Camilien-Houde, c'est un chemin de parc ou c'est un chemin de voirie publique. Alors, ce n'est pas toujours clair.

1720 Mais est-ce que c'est envisageable que la stratégie de domaine public s'élargisse à l'ensemble du domaine d'intérêt collectif, le public, le parapublic, les sociétés par-municipales, les agences et les sociétés des gouvernements de sorte qu'on puisse avoir une vue d'ensemble de l'espace montréalais? Et de sa potentialité de ce côté-là.

Alors, c'est une question. Il y a en a une deuxième.

M. JEAN BURTON, président :

1730 Oui, oui, au moins.

M. DINU BUMBARU :

Non, non, j'ai le droit juste à deux.

1735

M. JEAN BURTON, président :

Très bien. Monsieur Lamontagne ?

1740

M. ROBERT LAMONTAGNE :

J'aurais deux éléments de réponse, et j'ai deux collègues qui vont pouvoir compléter aussi.

1745

En fait de façon très simple, la réponse à vos deux questions, c'est oui. Ce travail-là sur la cartographie des collectivités, on pourrait sûrement le faire. D'ailleurs, c'est une excellente suggestion.

1750

En ce qui a trait aux différents partenaires, tiens, je vais appeler ça comme ça, aux différents intervenants sur le territoire de la ville, c'est sûr qu'en fait, du côté des affaires intergouvernementales, plus particulièrement «intergouvernementales» a l'air peut-être de dire simplement qu'on parle au gouvernement, mais ce groupe-là avec monsieur Evereklian s'occupe justement, et par le biais des services aussi, des relations avec tous les partenaires.

1755

Donc, on n'a pas cartographié ici, on n'a pas inventorié l'ensemble des partenaires avec qui on fait affaire, mais définitivement c'est au centre des actions de la Ville à tous les jours. Donc, si c'est d'intérêt, on pourrait sûrement soumettre une liste des différents partenaires qu'on a dans les différents domaines et avec lesquels on travaille.

1760

Je ne sais pas si mes collègues aimeraient ajouter là-dessus?

M. JEAN BURTON, président :

Ça va?

1765

M. DINU BUMBARU :

En terme de cartographie, quand on spatialise les choses, on peut faire des diagrammes, ce serait certainement fascinant, mais en terme de terrain en vue de stratégies foncières, d'actions sur le sol qui se traduisent concrètement, on a eu des beaux exemples qui nous ont été présentés, mais est-ce que c'est quelque chose qui... les partenaires, c'est bien, mais on est dans le software, nous ce qui nous intéresse, c'est le *where*. *Where are we going? Et to walk.*

1770

1775

Et cette question, Monsieur le président, je comprends que ce serait très utile en fait de comprendre l'ensemble des acteurs avec lesquels la Ville de Montréal en tant que corporation interagit, mais en terme de spatialisation de tout ça, une *carto* des terrains, des terrains de la ville, de ses services, de ses agences, de ses sociétés, du domaine qui dépend des lois spécifiques de l'assemblée nationale par exemple, les agences gouvernementales, les agences publiques, parapubliques, enfin, nommez-en, mais on serait très intéressés à le savoir. Ça nous aiderait à préparer notre mémoire.

1780

M. ROBERT LAMONTAGNE :

Pour voir si c'est possible, j'aurais besoin que vous précisiez votre question parce que je l'ai comprise à un certain niveau, je vous ai apporté une réponse, mais ça ne semble pas répondre à votre préoccupation. Donc, pouvez-vous expliquer un petit peu plus?

1785

M. DINU BUMBARU :

Peut-être préciser si vous faisiez cette liste des partenaires publics, parapublics ou de valeur collective, c'est un terme plus inclusif, mais on sait qu'on a par exemple à Montréal,

1790

1795

quoi, 600 églises, lieux de culte? C'est du domaine, ça sert... c'est une fonction collective dans la société. On n'est pas dans l'industriel, on n'est pas dans le commercial, mais on est dans d'autres choses. On a des institutions culturelles. On a des écoles qui dépendent de commissions scolaires; il y a des partenariats pour les parcs-écoles qui sont très intéressants, mais est-ce qu'on pourrait avoir un regroupement, un état de ce domaine institutionnel que nous considérons dans bien des formes patrimoniales, mais qui nous permettrait de comprendre parce que ça peut... quand la Ville améliore son domaine propre, des fois il y a des occasions de voisinage avec d'autres institutions qui seraient formidables.

1800

On sait qu'une partie importante de ce domaine patrimoniale institutionnel va être versé dans des limbes. Là, on a juste à voir en haut de la rue ici le Royal Victoria, c'est gros comme Place Ville-Marie, il n'y a pas de plan. L'Hôtel-Dieu, la même affaire.

1805

Alors, peut-être qu'on pourrait avoir une vue consolidée, puis le Plan de développement de Montréal est une belle occasion de soutenir des actions préventives, et pas juste préventives parce qu'on est craintif, mais préventives parce qu'on peut envisager un avenir avec confiance. Alors, si on n'a pas cette vue, c'est difficile.

1810

M. ROBERT LAMONTAGNE :

Je comprends mieux ce que vous dites maintenant. Il y a déjà une bonne partie de ça qui est existe et on pourrait, dans le fond, le rendre plus visible que ce qu'on a fait jusqu'à maintenant.

1815

M. DINU BUMBARU :

Merci, ce serait apprécié.

1820

M. ROBERT LAMONTAGNE :

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

1825

Votre deuxième question?

M. DINU BUMBARU :

1830

Oui, j'ai une deuxième question, mais c'est dans cet esprit de ville de savoir, Monsieur le président, on en parle souvent, mais nous on aimerait... on a participé d'ailleurs à des rencontres des villes apprenantes parce que savoir c'est un capital, apprendre, c'est un verbe d'action et comment les villes... et dans l'esprit de voir comment est-ce qu'à travers ce plan Montréal et les Montréalais pourraient apprendre ensemble à développer Montréal, ce serait intéressant.

1835

Ça pose la question du suivi et on se demande si, d'une part, il n'y aurait pas intérêt à avoir un peu plus d'explications récurrentes sur... bon, je le décris simplement, mais la cascade des plans, schémas, plans, chapitres, règlements, permis de construction, le niveau... souvent il y a des confusions là-dedans et ce serait peut-être utile d'amener pas juste un glossaire technique, mais de faire comprendre, de rendre transparente la logique de tout ça, puis de la répéter parce que c'est vraiment complexe. Si ce n'est pas complexe dans ce cas-là, moi je... La complexité est un défi pour l'esprit humain, mais la complication, ce n'est pas un défi, c'est un boulet, et il faudrait peut-être amener ça.

1840

1845

Mais dans l'esprit de cette ville apprenante, pour apprendre, comment est-ce qu'on envisage le mécanisme et surtout la démarche de suivi? Nous avons l'expérience du Plan d'urbanisme de Montréal qui a été salué. Il y a eu beaucoup de reconnaissance qui a été attribuée à ce plan qui a été préparé par les équipes de la Ville en 2004, fait l'objet d'une consultation, puis après ça, les mécanismes de suivi sont tombés très vite dans la technique, puis les statistiques et puis l'esprit de cohérence et l'esprit d'ambition qui se dégagent du plan n'ont pas fait l'objet de la démarche de suivi. Or, sur 20 ans, il faut que les gens se réapproprient constamment... c'est comme les lumières qui sont au plafond ici. On a beau

1850

1855

peser sur le piton, à un moment donné il faut que quelqu'un mette de l'électricité dans le circuit constamment.

1860

Et on se demande : Est-ce qu'il y a une démarche pédagogique qui est envisagée à l'intérieur même de l'approche de suivi et de mise en œuvre pour peut-être tirer les enseignements de ce qui s'est fait sur le Plan d'urbanisme parce que ce n'était peut-être pas à la hauteur des ambitions et de la véritable valeur de ce pacte social.

M. JEAN BURTON, président :

1865

Merci. Monsieur Lamontagne?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1870

Oui. Enfin, mes collègues vont pouvoir aussi compléter, mais j'ai mentionné tout à l'heure à monsieur qui me posait la question sur toute la question de la planification, j'ai terminé en parlant justement du suivi.

1875

C'est une chose qui a besoin d'être raffermie, on en convient et d'ailleurs, on s'acharne à mettre en place des outils de suivi non seulement sur les projets, vous parlez de statistiques, mais plus globalement sur comment les politiques, puis les grands plans se sont opérationnalisés dans le temps.

1880

Donc ça, c'est un élément effectivement où on entend faire davantage de manière à pouvoir revenir à l'occasion que ce soit au conseil municipal ou publiquement dans les commissions ou autrement faire état finalement de comment on voyait les choses au départ et comment elles se sont matérialisées.

Déjà, Nancy aussi pourrait peut-être ajouter là-dessus, puis je suis sûr, mes collègues dans chacun de leur service pourraient vous en parler également parce que tout ça évidemment pour se faire doit commencer dans chacune des unités. Donc, il s'agit que

1885 chacune des unités dans ses plans s'alignent sur les politiques et les grands plans et que
chacune des unités par la suite fassent des plans pour réaliser ces choses-là et reviennent à
dire comment elles ont matérialisé de manière à ce qu'on puisse éventuellement consolider
tout ça et revenir plus globalement avec un discours simplifié. Parce qu'il ne s'agit pas de
1890 reprendre les menus détails de chacune des unités, mais par rapport à un grand plan comme
ça, être capable de revenir et dire «Ben voici, lorsqu'on en a parlé et lorsqu'on l'a adopté, on
était là et voici quelques années plus tard qu'est-ce qui a été fait.»

Et dans une perspective de développement, je dirais surtout, ça prend toute son
importance parce qu'évidemment, un développement, c'est basé sur une vision et si on ne fait
1895 pas le suivi au jour le jour de ce qu'on fait pour réaliser cette vision-là, on risque de prendre un
chemin qui n'aboutira pas nécessairement à la vision.

M. JEAN BURTON, président :

1900 Ça va?

M. DINU BUMBARU :

Bien, on va espérer...

1905

M. JEAN BURTON, président :

Oui?

1910

M. DINU BUMBARU :

Écoutez, je pense qu'on commence à communiquer là-dessus, mais peut-être une
observation. Quand j'ai employé le terme de «pédagogique», c'est qu'on sait qu'on a intérêt...
un gros élément qui nous a été soulevé dans le début des présentations ce soir, c'est la notion
1915 de confiance qui est versée, la volonté qui est manifeste dans la société montréalaise et la

confiance qui est établi avec ses institutions, notamment sa corporation municipale, dans l'ensemble de sa force et il me semble que l'idée d'apprendre ensemble est importante.

1920 Ce n'est pas juste de... Le peuple montréalais n'est pas qu'un vérificateur. C'est aussi un partenaire de la Ville et ce serait important de voir dans ce sens-là comment on peut... parce que les défis qui sont devant nous dans cinq ans, ils ne sont pas prévus aujourd'hui. Ils vont arriver et il faudra que comme société, on soit prêt à les relever, puis trouver l'intelligence et la mobiliser.

1925 Et peut-être que ce serait intéressant qu'à travers cet exercice, on invente une façon de travailler ensemble à long terme. C'est très important et je pense que la notion de pédagogie collective et commune, et puis ça ne veut pas dire, vous savez, personne n'aime faire ses devoirs pendant sa fin de semaine, on est humain, mais ce serait utile et je pense qu'à partir de ce que vous nous apportez, Monsieur le directeur général, ce serait intéressant peut-être de réfléchir à des propositions parce que c'est sûr que la consultation va en amener.

1930

M. JEAN BURTON, président :

Merci.

1935

M. DINU BUMBARU :

Merci.

1940

M. JEAN BURTON, président :

Madame Cinq-Mars?

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

1945

Monsieur Bumbaru m'amène à poser la question aussi de la pédagogie de tout ce processus-là qui n'est pas seulement une préoccupation qu'on doit avoir par rapport au suivi, mais tout le long de la démarche, c'est important qu'on apprenne ensemble.

1950

Alors, ce que vous avez dit tout à l'heure, vous, votre équipe, au tout début, vous nous avez montré un schéma en réponse à une de nos préoccupations aussi qui montrait où se situe le Plan de développement de Montréal par rapport aux autres outils d'urbanisme et de planification. Ça nous aiderait peut-être à comprendre et à apprendre ensemble si vous pouviez nous clarifier un petit peu la nature de ce plan de développement. Mon sentiment en le regardant, c'est que ce n'est pas qu'un outil de planification d'urbanisme, c'est aussi un outil de planification sociale, un outil de planification économique, un outil de planification voire même culturelle, etc.

1955

1960

Si c'est tout ça, comment - bien là, c'est une vaste question, mais quelle est sa nature? Est-ce que c'est vraiment ce que je viens d'exprimer là? Parce que la confusion, en tout chez moi, venait peut-être de ce que je pensais que c'était uniquement un outil d'urbanisme et il semblerait que non. Peut-être expliquer un peu mieux la nature de la bête.

M. ROBERT LAMONTAGNE :

1965

Nancy, tu veux y aller?

Mme NANCY SHOIRY :

1970

Oui, je vais y aller. En fait, c'est une vision qui englobe tous les plans et politiques de la Ville. Alors, bien entendu, ce n'est pas un document d'urbanisme, ça c'est clair. Ça regroupe plusieurs éléments. On touche au niveau de l'environnement, on touche au niveau social, au niveau de l'habitation, au niveau de la culture. En fait, tous les aspects qui gravitent autour d'une ville et de la qualité de la ville, la qualité de vie qu'on cherche dans la ville aussi.

1975 Le graphique qu'on vous a présenté était assez... enfin, on croyait qu'il était assez clair pour comprendre que le Plan de développement n'a pas de portée réglementaire, c'est vraiment une vision. Il y a un volet aussi important à cette vision-là qui englobe tous ces plans et politiques, c'est la mise en œuvre de cette vision et c'est ce qu'on vit au quotidien.

1980 Quand monsieur Bumbaru parlait de pédagogie, je pense qu'il faut aussi nous voir, nous, comme pas uniquement des techniciens qui appliquent des choses, mais aussi des rêveurs aussi qui veulent développer la ville avec la communauté. Et collectivement, on croit sincèrement qu'on peut y arriver.

1985 Cette vision-là, pour la mettre en œuvre, on a eu un travail énorme qui a été fait justement de rassembler tout ça. On a parlé de cascades de plans, monsieur Bumbaru a parlé... et c'est vrai, ç'a été tout un exercice de rassembler toutes les directions de la Ville et de convaincre déjà à l'intérieur de la Ville tout le monde d'embarquer dans ce processus-là parce que chacun a ses plans et ses politiques, chacun a ses objectifs, mais dans le fond, c'est l'approche intégrée que le Plan de développement vient proposer. Et c'est de là la complexité de la chose.

1990 Pour arriver à ça, on a fait un exercice en effet de regarder tous les plans. Tous mes collègues ont travaillé, toutes les Directions ont travaillé à la Ville et c'est un travail remarquable qui a été fait. Et déjà c'est une approche différente pour la Ville de travailler comme ça. Tout le monde a regardé ses plans, ses actions et on essaie de vous rattacher ça justement à cette vision, cette vision-là qu'on a expliquée aujourd'hui assez rapidement, mais qui parle d'une ville compacte, qui parle d'une ville de qualité, une ville animée, une ville habitée.

2000 Alors dans ce sens-là, il faut retenir surtout que la vision est évolutive et le plan d'action aussi est évolutif. Et quand on a parlé du plan d'action à l'interne à la Ville, on s'est dit c'est comme nos objectifs qu'on se donne à chaque année. On devrait revenir à chaque année à la population, on devrait se questionner : Est-ce qu'on a atteint nos objectifs? Est-ce qu'on a des indicateurs pour mesurer vers où on s'en va?

2005

2010

Ce n'est pas simple. Juste cet exercice-là, vous pouvez vous imaginer qu'est-ce que ça implique. Alors déjà de l'expliquer aujourd'hui, c'est une première étape de pédagogie, je l'espère, mais ce qui est aussi important de retenir, c'est dans la mise en œuvre. La Ville ne le fera pas seule. Et c'est tous les acteurs, tous les acteurs, les partenaires qui agissent sur la ville aussi qui doivent comprendre cette vision-là et de voir comment nos actions, la convergence de toutes nos actions peut arriver à atteindre nos objectifs.

Alors, je ne sais pas si ça résume bien, mais...

2015

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Ça aide à comprendre la différence, je pense, entre un plan d'urbanisme, un exercice de planification spatiale, territoriale et un projet en fait. C'est un projet que vous avez pour la Ville de Montréal.

2020

Mme NANCY SHOIRY :

C'est un projet de vision, oui.

2025

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

Un projet de vision qui est plus complexe, plus global, plus stratégique à ce moment-là, évolutif.

2030

Mme NANCY SHOIRY :

Oui.

2035

Mme IRÈNE CINQ-MARS, commissaire :

O.K. C'est des mots qui qualifient votre dossier.

Mme NANCY SHOIRY :

Merci.

2040

M. JEAN BURTON, président :

Merci. Monsieur Duhamel?

2045

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

Oui. Je comprends que sous le parapluie PDM, vous greffez politique, plan, stratégie, partenariat, dispersés dans divers services. Vous avez eu, je pense, un certain travail à faire pour rassembler tout ça.

2050

Dans les textes, et monsieur Lamontagne a repris ça dans sa présentation tout à l'heure, il a parlé de mécanismes de gestion. Qu'est-ce que ça recouvre ça? Est-ce que c'est votre culture opérationnelle à laquelle vous faites allusion? C'est vos *modus operandi* ou si c'est le nouveau nom des services municipaux?

2055

M. ROBERT LAMONTAGNE :

Ce n'est pas le nouveau nom des services municipaux. En fait, ce à quoi je réfèrais tout à l'heure quand je parlais de processus, de processus de gestion, comment on s'assure qu'on modifie nos processus de manière à ce qu'ils soient simplifiés, mais que par ailleurs, tous les intervenants qui doivent intervenir pour réaliser un objectif puissent intervenir au bon moment.

2060

Donc, ça aussi, ça fait partie de la démarche, puis là, ça transcende ça, les services et les arrondissements. Donc, il ne s'agit pas de revoir les processus dans... évidemment, ça se fait ça, mais quand on parle de grands processus d'organisation qui visent à réaliser un plan

2065

comme celui qu'on vous présente, on parle de processus qui transcendent les frontières de chacune des unités.

2070 Donc évidemment sur le plan administratif un petit peu plus micro, chacun des services va revoir ses processus, mais pour les grands processus qui visent à livrer un plan comme ça, à livrer un plan comme ça et à livrer les services aussi aux citoyens, on est en train de revoir nos processus de gestion justement pour pouvoir assurer que... je me répète, ils sont simplifiés, intégrés et que chacun puisse intervenir au bon moment pour que les choses se
2075 réalisent le plus économiquement possible.

 On va parler des grands projets par exemple. On ne gère pas les grands projets de la même façon qu'on les gérait il y a trois, quatre ans. Aujourd'hui, les arrondissements sont directement impliqués, même à partir de la planification initiale du projet, et par la suite dans
2080 son déploiement parce qu'un arrondissement peut en cours de projet ou au terme d'un grand projet avoir des plans pour faire, je ne sais pas - je m'excuse pour le terme anglais, mais du *traffic calming* dans certains de ses secteurs ou favoriser le développement commercial par ailleurs. Donc, il faut absolument qu'on ajuste nos processus de manière à pouvoir tenir
2085 compte de toutes ces interventions au moment le plus approprié.

 Là, je vous parle des grands projets, je pourrais vous parler de l'approvisionnement qui est peut-être moins en lien ici avec un plan de développement, mais par ailleurs, l'approvisionnement, oui, c'est en lien en même temps avec ce qu'on voit ici parce que la
2090 façon dont on accède au marché, l'efficacité avec laquelle on peut accéder au marché, ça, ça peut accélérer les projets, puis ça aussi ça peut servir à diminuer les coûts des projets.

 Donc, c'est de ça qu'on parle ici quand on parle de processus de gestion.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2095 Alors, je comprends que vous essayez d'élever le niveau d'expertise, d'élever le niveau de coordination?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

2100 Le niveau de coordination et de cohérence aussi parce que quand on parle de planification, on va parler de cohérence entre les différents plans. Donc, niveau de cohérence, niveau d'intégration, de coordination.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2105 Pouvez-vous traduire ça en objectif sous forme d'indicateurs, de cibles, de délais?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

2110 Définitivement. Je veux dire, c'est clair. Vous venez de le mentionner. Les délais de réalisation des projets, les coûts des projets par rapport au plan, il y en a une série d'indicateurs qu'on a mis en place et qu'on développe de plus en plus pour assurer justement la coordination et en bout de ligne, tout fonctionne rondement, disons ça comme ça, l'objectif ultime étant encore une fois de s'assurer qu'au niveau des services, on va rendre aux citoyens des services de la plus grande qualité au coût moindre et qu'en même temps, on va être capable dans une perspective de développement à terme de faire ce développement et même
2115 comme je le disais à certains tout à l'heure de générer le financement par la recherche de nouvelles sources de financement, du financement qui n'est pas acquis à l'heure actuelle, pour pouvoir faire ce développement-là.

2120 Puis je vais simplement revenir à la question qui a été posée en ce qui a trait au développement. Moi ce que j'ai le goût de dire là-dessus, le Plan de développement, c'est que j'aurais presque le goût de dire que c'est un plan de société parce qu'il touche tellement toutes les facettes de la Ville de Montréal.

2125 Montréal a une personnalité, Montréal a une personnalité économique, une personnalité sociale, une personnalité de loisir, une personnalité culturelle, donc, tout ça, ça vise à justement maintenir, développer la personnalité de Montréal, mais en même temps

2130

aussi développer son économie et développer sa qualité de vie. Donc, ça touche vraiment toutes les facettes de la Ville de Montréal.

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2135

Est-ce que les indicateurs, les cibles, moins les indicateurs de performance que les cibles sur quatre, cinq, six ou sept ans devraient être énumérées formellement dans le PDM?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

2140

Il y en a déjà des cibles qui sont énumérées. Là, peut-être que le document qu'on présente ici est trop sommaire pour qu'on puisse percevoir ça, mais définitivement qu'il y en a des cibles qui sont données.

M. JEAN BURTON, président :

2145

Ça va?

M. ALAIN DUHAMEL, commissaire :

2150

Oui.

M. JEAN BURTON, président :

Merci. J'inviterais maintenant madame Talia Dorsey, s'il vous plaît.

2155

Mme TALIA DORSEY :

Bonsoir. Merci, merci surtout pour les présentations aussi. J'ai le goût d'apprendre encore durant les prochaines journées.

2160 Ma question, c'est vraiment dans l'esprit peut-être de la ville apprenante. Je
m'intéresse dans les références ou les précédents que vous avez étudiés ou qui étaient
signifiants pour le développement du Plan de développement, des références ou de ville ou de
projet qui étaient vraiment *influencielles*, ou liées, ou similaires ou importantes dans le
développement du projet.

2165

M. SYLVAIN DUCAS :

2170

Alors écoutez, globalement, il n'y a pas de modèle qui a été retenu. Ce qui a été
retenu, et mes collègues pourront compléter, c'est que dans un premier temps, on est parti,
comme il a été expliqué plus tôt, de la vision de l'ensemble des politiques municipales.

2175

Donc, déjà dans ce sens-là, ce sera comme dans le domaine de la culture, dans le
domaine du développement économique ou du transport, il y a différentes références qui ont
pu être faites à l'intérieur de chacune de ces politiques et, bon, il n'y a pas une ville qui se
démarque en particulier.

2180

Et donc, toujours des références forcément dans le contexte nord-américain et dans le
contexte européen de l'ouest selon les domaines. On a cité tout à l'heure le cas de villes
d'Europe du Nord par rapport à la gestion des déchets, de la gestion aussi des eaux. C'est des
cas de référence.

2185

Il y a des cas également en matière de politique en matière de transport où là, il y a
aussi des références. Montréal peut être une référence à cet égard-là aussi en passant, il ne
faut pas le perdre de vue, Montréal est souvent même citée comme exemple à titre de ville qui
favorise le transport actif et collectif.

Donc, il n'y a pas un modèle et c'était selon chacune des politiques sectorielles de la
Ville où il y avait dans ce cas-là certaines références qui étaient mises de l'avant. En matière
de gestion de projet, il y a des références internationales qui sont aussi mises de l'avant.

2190

Donc, je dirais que c'était selon les domaines et dans ce sens-là pour le Plan de développement lui-même, il n'y a pas un modèle de référence, mais il y a un ensemble d'expériences étrangères dont on s'est inspiré à gauche et à droite dans les documents de référence.

2195

C'est ce que je pourrais répondre succinctement, sinon il faudrait prendre un domaine particulier et là, il faudrait demander à chacun des collègues précisément en matière d'espaces verts ou en matière d'habitation quelles ont été les références.

2200

Mme TALIA DORSEY :

Est-ce qu'on peut en nommer au moins un?

2205

M. SYLVAIN DUCAS :

2210

Écoutez, je peux vous citer à titre d'exemple en matière... un domaine que je connais plus, en ce qui concerne l'urbanisme et l'approche de gestion de projet, il y a là une référence qu'on regarde beaucoup plus du côté de l'Europe, bien entendu, dans une approche qui était implantée depuis déjà au moins une vingtaine sinon une trentaine d'années à savoir que depuis déjà une trentaine d'années, les villes européennes ont ciblé des territoires stratégiques jugés prioritaires territorialement où on intervient de façon intégrée en matière d'habitation, de transport collectif, d'aménagement de surface, de traitement des eaux, etc.

2215

C'est les cas de Stockholm, c'est les cas de Copenhague, on a des exemples anglais. Donc, dans ce sens-là, il y a une référence de cas qui ont été étudiés. En plus de cela, il y a tout l'aspect de la gestion même de ces projets en perspective en termes de gouvernance. On a fait plus tôt référence justement aux stratégies foncières, à ces stratégies fiscales.

2220

Là aussi, il y a des exemples qui ont été étudiés non seulement dans ces cas-là, mais dans les cas nord-américains où il y a des mesures de taxation particulière qu'on applique aux États-Unis et même en Ontario, en Alberta où on a pris ces références.

2225

Vous voyez, donc, dans un cas seul de gestion de projet urbain, on peut aller chercher des références à plusieurs endroits selon les domaines, celui que je peux vous citer en particulier.

Mme TALIA DORSEY :

Merci.

2230

M. JEAN BURTON, président :

Ça va? Merci. Madame Sophie Lanctôt, s'il vous plaît. Bonsoir.

2235

Mme SOPHIE LANCTÔT :

Bonsoir. Je suis Sophie Lanctôt, je suis directrice générale de Société Logique, un organisme à but non lucratif et une entreprise d'économie sociale qui fait la promotion du concept de l'accessibilité universelle.

2240

Je voulais vous remercier de la possibilité que vous offrez à la société civile de poursuivre les travaux pour la vision du développement de Montréal. Le milieu associatif des personnes handicapées s'y intéresse beaucoup et souhaite y participer, y a participé et souhaite y participer encore activement.

2245

Saviez-vous que les personnes qui déclarent une incapacité représentent actuellement 33% des Québécois? Un Québécois sur trois déclare avoir une incapacité. C'est les nouveaux chiffres qui ont été publiés récemment par l'Institut de la statistique du Québec. Le taux d'incapacité est de 57% chez les 65 ans et plus et de 84% chez les 85 ans et plus. C'est vraiment beaucoup.

2250

Or, on dit que les besoins des personnes qui ont différentes limitations fonctionnelles, c'est des révélateurs des difficultés vécues par l'ensemble des citoyens. Quand on répond à ces besoins-là de façon inclusive par l'accessibilité universelle, on vient aider l'ensemble de la population.

2255

Dans un contexte de vieillissement de la population, c'est difficile de passer à côté et à côté de ça. Dans le document résumé du Plan de développement de Montréal, j'ai retrouvé juste une fois la mention «accessibilité universelle». C'est clair que ça sous-tend tout ce qu'il y a dans le plan, puis on a été très agréablement... on l'a lu avec beaucoup de plaisir, mais c'est dit juste une fois quand on parle plus spécifiquement du domaine public.

2260

C'est sûr que ce n'est pas suffisant le domaine public pour être inclus dans la société, ça prend le logement, le transport, l'emploi, les activités culturelles, etc.

2265

Le fait que ce ne soit pas mentionné clairement dans la vision, il y a une première phrase, un énoncé, une vision, le fait que ce ne soit pas mentionné clairement, après ça va être difficile de le mettre en œuvre.

2270

Vous le dites, Monsieur Lamontagne, vous l'avez dit, dans une grande organisation qui est complexe, des fois *les bottines ne suivent pas les babines*. Donc, si ce n'est pas mentionné là, on va le perdre en cours de route. Donc, on aimerait peut-être qu'il y ait une petite révision.

2275

La Ville a une politique d'accessibilité universelle qui a été adoptée par le conseil municipal, qui a été entérinée par les 19 arrondissements en 2011. Il y a déjà plein d'actions de faites dans ce sens-là. Ce serait bon que le Plan de développement vous donne aussi à la Ville des moyens de demander à vos partenaires de tenir compte des besoins de l'ensemble de la population dans leurs interventions.

2280

M. JEAN BURTON, président :

Merci. Monsieur Lamontagne?

M. ROBERT LAMONTAGNE :

2285 Oui. La notion d'accessibilité universelle est beaucoup plus large dans l'esprit de la Ville que peut-être ce qui est décrit dans le Plan, puis d'ailleurs pour confirmer ça, j'aimerais peut-être que Chantal Gagnon vous explique un petit peu la notion qu'on a de cette accessibilité universelle.

2290 **Mme CHANTAL GAGNON :**

Bonsoir. Merci beaucoup pour votre intervention, ça me fait plaisir de l'entendre et on adhère exactement dans le sens que vous dites. D'ailleurs si je ne me trompe pas, autour du 22 mai, il y avait une séance de la commission publique qui siégeait sur les enjeux d'accessibilité universelle où il y a vraiment... la salle du conseil était pleine, plus que pleine que par les élus. Il y avait vraiment beaucoup de monde, des gens très très motivés et qui ont apporté des idées et des interventions très pertinentes.

2300 Alors, c'est effectivement un défi de mettre dans un plan de développement comme on a fait tous les enjeux transversaux qui touchent notre société et en particulier quand c'est des enjeux sociaux et dans ce sens-là, soyez rassurée, autant les commentaires et les recommandations de la commission, autant les membres de notre équipe, dans notre service, on est vraiment dédié à la question de l'accessibilité universelle, on travaille de façon très quotidienne et régulière avec nos collègues des différents services parce qu'en général pour prendre compte des enjeux des gens qui ont des limitations, c'est souvent par toutes sortes d'actions qui sont souvent dans les mains de mes différents collègues dans leurs actions.

2310 Alors nous on fait un travail de contaminant, on contamine nos collègues et on est inspirés par vos interventions. Alors, soyez assuré que ça va se refléter dans les actions qu'on va mettre en place de façon très transversale et intégrée.

Mme SOPHIE LANCTÔT :

Merci.

2315

M. JEAN BURTON, président :

Merci, Madame Lanctôt.

2320

M. JEAN BURTON, président:

Madame Claire Adamson, s'il vous plait ?

Mme CLAIRE ADAMSON:

2325

Thank you. I wonder if we can have more proactive consultation by working with developers even before they've done their plans for permit. And also just working with empty buildings and lots, determining what facilities they can have on them and what shapes they should determine, working with planners, because sometimes developers are not good planners.

2330

M. JEAN BURTON, président:

Monsieur Lamontagne? Un commentaire une réponse ? Quelqu'un peut répondre à cette préoccupation?

2335

Mme NANCY SHOIRY:

Oui. Est-ce que vous voulez que je réponde en français ou en anglais? Would you prefer for me to answer in English?

2340

Mme CLAIRE ADAMSON:

In English .

2345

Mme NANCY SHOIRY:

Pardon? Est-ce que je répons...

2350

M. JEAN BURTON, président :

Would you prefer in English?

Mme CLAIRE ADAMSON:

2355

Oui. O.K.

Mme NANCY SHOIRY:

2360

So I'll try it in English. I don't know if it's a question or a statement you did, saying that you wish that we would work more, the community would work more with developers, if I understood correctly, and planners in the process of projects and making buildings. Is it a question or a statement?

Mme CLAIRE ADAMSON:

2365

Well, is it possible to start earlier?

Mme NANCY SHOIRY:

2370 Well, I think we have in recent years, and like my colleague from Ville-Marie borough has
mentioned, worked a lot in pre-consultation even more before coming to the authorisation process
that is established. We have worked a lot with the community and partners and citizens, community
groups often in projects, and even developers are now, private developers are even taking the step
2375 of doing their own consultation in the community when they feel that there are some issues that have
to be addressed.

So I think this is a work in process, I think it is changing, and definitely private developers, to
whom you are referring, are more sensitive to what's happening in the city and how they should
discuss and open a dialog with the community. And we are seeing it with certain types of
2380 developers that are very interesting and even giving back to the community and getting involved.
And in the recent years, we have, I would say at least in the five last years, we have what we call
development agreements that we have been signing with developers where there are social issues
that are addressed, housing issues that are addressed, cultural issues now that are being
addressed, even we were talking about social economy projects that are being... everything that we
2385 call around social innovation is being addressed by the City and in our negotiations with the private
developers.

So we're getting to a model that is interesting and is evolving also now. We have done,
Imperial Tobacco has been a very good example. There has been, even with institution, the
2390 University Campus Outremont has been a very good negotiation with the promoter, which is the
University, has negotiated a lot of aspects with the City to include social housing and include parks
and giving back to the community. So I think your request is being answered gradually. It's not
totally there but it's getting there.

2395 **Mme CLAIRE ADAMSON:**

Thank you.

M. JEAN BURTON, président:

2400

Thank you. Alors avec cette dernière présence au micro, nous avons terminé la liste des gens qui s'étaient inscrits donc pour poser des questions. Alors à tous, merci de votre présence. Je remercie vraiment très chaleureusement l'équipe de monsieur Lamontagne.

2405

M. ROBERT LAMONTAGNE:

Ça me fait plaisir.

M. JEAN BURTON, président:

2410

Pour leur présentation. Pour tous ceux qui n'auraient pas pris à l'entrée le programme du reste de l'exercice de sessions thématiques, donc dès demain, 9 h, une journée entière consacrée au *Leadership de Montréal, la métropole*, avec des conférenciers de marque. Il y en a pour le 4, le 5, le 6 et le 12 juin. Donc n'oubliez pas, demain, au même endroit, 9 h, nous poursuivons la réflexion.

2415

Merci beaucoup de votre participation.

FIN DE LA SÉANCE

2420

Je, soussignée, **LOUISE PHILIBERT**, sténographe officielle, certifie sous mon serment d'office que les pages ci-dessus sont et contiennent la transcription exacte et fidèle des notes sténographiques prises au moyen du sténomasque, le tout conformément à la loi.

Et, j'ai signé :

2425

LOUISE PHILIBERT, s.o.